• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikā

août
septembre
2018
#09

Pr Victor Harison | **page 20**
Commissaire aux affaires économiques de l'UA
"L'Afrique avancera avec ou sans Madagascar"

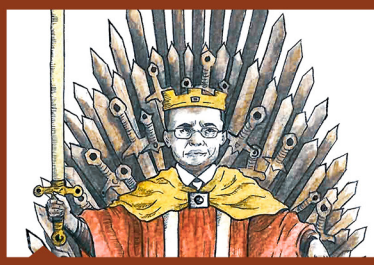

Jugeocratie | **page 14**
La République des juges

nationalité | **page 40**
Ces binationaux qui nous gouvernent

Monde du travail

SALE ÈRE DE LA PAIE

Une vie décente passe par un salaire décent. À Madagascar, le compte est loin d'être bon. Un grand dossier consacré aux travailleurs et à leurs rémunérations.

YOUTH LEADERSHIP TRAINING PROGRAM (YLTP)

Le YLTP est un programme de leadership. Mais le YLTP est surtout un processus d'apprentissage de nouvelles pratiques politiques et de gouvernance. Ainsi, les formations en développement personnel occupent une place importante dans le YLTP. Le YLTP traite aussi de thèmes socio-culturels, politiques et économiques.

BÉNÉFICIAIRES

Jeunes femmes et hommes entre 23 et 35 ans

Ayant un niveau d'études : Baccalauréat + 2 années d'études supérieures

Parlant aisément le malagasy, le français et l'anglais

Engagé(e) dans la vie sociale et/ou politique

DURÉE ET FRÉQUENCE DES SESSIONS

3 à 5 jours par mois pendant 9 mois en système résidentiel, de mars à novembre.

POURQUOI DEVENIR YLTPIENNE/IEN?

Pour toi qui est engagé dans la politique et/ou dans la vie sociale, c'est une occasion unique d'apprendre et d'utiliser les outils de développement personnel du leader afin de changer et redéfinir les cultures et pratiques politiques de ton pays.

LES ACTIVITÉS

Conférences, visites, rencontres avec des personnalités malgaches et étrangères, voyages d'études, exercices de simulation et de jeux de rôle, projection de film, travail en groupe et avec pair de soutien, documentation sur internet...

RÉSULTATS ATTENDUS

- Découvrir les concepts politiques et leurs implications dans le rôle de leader
- Se situer par rapport aux mécanismes politiques nationaux et internationaux
- Développer la culture démocratique dans son leadership
- Réaliser une vision personnelle améliorant les structures et les comportements
- Utiliser les techniques et outils de leadership et de communication politique

Dossier de candidature téléchargeable sur **www.fes-madagascar.org**

FORMATION de JEUNES JOURNALISTES (FDJ)

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) réalise sa mission de promotion de la culture démocratique et de la relève, et continue son appui aux jeunes journalistes. Dans toute la diversité de leur ligne éditoriale et de leur mode d'intervention auprès du public, les médias contribuent à forger l'opinion publique, pouvant ainsi influencer en faveur ou contre l'apparition et le développement de visions et de meilleures pratiques de gouvernance pour la nation et pour la jeunesse. Le processus de consolidation de la démocratie à Madagascar ne serait alors que mieux accompagné si des leaders d'opinion pouvaient émerger des jeunes journalistes en exercice. Ce programme se propose d'y concourir en leur offrant des modules de formation théorique et pratique incluant des techniques journalistiques, des thèmes d'actualité, ainsi que des opportunités de développement personnel et de réseautage.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FORMATION ?

Des journalistes contribuent à la transformation démocratique en influençant positivement les processus décisionnels et l'opinion publique concernant les affaires publiques, la culture politique et la relève. Ils maîtrisent les techniques et les outils modernes du journalisme. A l'issue de la formation, ils doivent se remettre en question dans leurs rôles et comportements de journaliste pour évoluer dans la carrière et valoriser la profession et qu'ils interviennent en faveur d'une meilleure gouvernance des affaires publiques, tout en développant des relations professionnelles avec les acteurs socio-politiques.

LE CONTENU DE LA FORMATION ET LA MÉTHODOLOGIE

- Contenu thématique
- Techniques journalistiques
- Développement personnel
- L'investigation comme cadre théorique et pratique d'apprentissage
- Diverses activités : Exposés/Débats - Travaux de groupe/Étude de cas/ Jeux de rôle /Démonstrations /Simulations, / Visites et rencontres / Echanges/ Feed-back
- Sessions en résidentiel – Suivi auprès des organes de presse – Évaluation par comité d'experts, Portfolio - Alumni

PARTICIPANTS

14 journalistes en exercice dans les différentes régions de Madagascar :

- femmes et hommes, 21 à 38 ans, niveau min Bacc+3, tous médias confondus,
- sélectionné(e)s par la FES
- sur la base des candidatures recommandées par leur organe de presse,
- et éventuellement appuyées par des organisations de journalistes.

TERRAIN D'APPLICATION ET RÉSEAUTAGE

Organes de presse, Organisations de journalistes, Réseau international de journalistes, Alumni de la fdJ ainsi que les autres acteurs-clés dans la gouvernance des affaires publiques : organisations de la société civile, autres organisations étatiques et non-étatiques.

INDICATEURS D'IMPACT DE LA FORMATION

› Des journalistes développent leurs compétences :

- Produisent des articles de presse, en ligne, ou des émissions audiovisuelles qui répondent aux critères de qualité et aux normes requises par la profession (informations fiables et complètes ; part des faits et des commentaires ; présentation attractive et compréhensible)
- Utilisent les techniques de relations publiques et les procédures de protection (leur propre protection et la protection de leurs sources)
- Développent des interactions structurées et suivies avec leur public (lecteur/auditeur/décideur)

› Des journalistes s'engagent :

- Dans des interpellations pertinentes et constructives sur des questions de bonne gouvernance des affaires publiques, notamment de par leur interaction avec les acteurs socio-politiques
- Pour la promotion de la profession de journaliste au niveau de leur organe de presse et au niveau de l'ensemble du monde médiatique
- En faveur de la relève à Madagascar : traitent des thématiques qui concernent les jeunes, font connaître les avis des personnalités jeunes, discutent des défis du processus de relève

sommaire

polis

8 ***Instabilité.*** Le prétexte de la médiation inefficace pour ne pas sortir de la crise
12 ***portrait.*** Christian Ntsay
14 ***jugeocratie.*** La République des juges
16 ***politique de développement.*** Pour un changement de paradigme

focus

20 ***interview.*** Pr Victor Harison : « l'Afrique avancera avec ou sans Madagascar ! »
24 ***business et investissements .*** Les entrepreneurs en Afrique ont besoin d'un État fort pour prospérer
26 ***intégration régionale.*** À l'assaut du continent
30 **DOSSIER.** ***monde du travail.*** Le mirage du salaire décent
36 ***système de santé.*** Les défis de la Couverture de santé universelle
40 ***nationalité.*** Ces binationaux qui nous gouvernent
45 ***à la page***
46 ***nota bene***

LE MIRAGE DU SALAIRE DÉCENT

30

prélude

Si dans les années 60 et jusqu'au mitan des années 70, un fonctionnaire lambda pouvait se payer une voiture, acheter à crédit une maison, offrir une éducation de qualité pour ses enfants, aujourd'hui, un agent de l'État en bas de l'échelon, même celui qui est au milieu de l'ascenseur de la Fonction publique, pourra difficilement offrir ce cadre de vie à sa famille. Seuls les *apparatchiks* du fonctionnariat, qui savent savamment composer avec les lignes rouges de la politique, auront cette opportunité de s'offrir un train de vie de sénateur.

Ne parlons même pas des enseignants. Eux, qui devraient être théoriquement le socle de la société, ne se contentent que des miettes. Défendons-nous d'accuser le régime actuel, car la situation qui prévaut est le résultat de décennies de sous-investissement chronique dans le domaine de l'enseignement, aussi bien en quantité qu'en qualité. Tous les dirigeants successifs se sont limités à choyer les corps plus à même de bloquer l'Administration. Ils sont coupables d'avoir octroyé des avantages, parfois mirobolants, à des corps spécifiques – au nom de la stabilité institutionnelle – sans avoir réellement pensé au corps enseignant. Ils ont oublié l'âme de la Nation : les enseignants qui vont préparer la génération future. Le retour de bâton n'en est plus que violent. Cependant, les revendications, aussi légitimes soient-elles, ne devraient pas entraîner la prise d'otage de nos enfants.

La situation des enseignants n'est que la partie émergée de l'iceberg. Le monde du travail à Madagascar est malade. Il est enkysté par divers maux : le sous-emploi, la faiblesse des rémunérations, les violences, le travail au noir, etc. Pour guérir le monde du travail de ses maux, et soulager les douleurs d'une grande partie de la force productrice de la Nation du même coup, il faut une vraie Politique sociale, avec un grand P. Les actions cadrant avec la philosophie du mot-valise, bien souvent employé à tort et à travers, le *« sosialim-bahoaka »*, ne riment qu'à des actions ponctuelles et superficielles dont les bénéfices sont limités dans le temps.

Au-delà d'une analyse sectorielle, c'est une politique au niveau macroéconomique qu'il faut revoir. Il faut comprendre que nous jonglons avec de maigres ressources financières disponibles par le biais des recettes fiscales et douanières et, malheureusement ou heureusement, les aides budgétaires. Ce sont autant d'oxygène qui est injecté dans les caisses de l'Administration. Pour le moment, nous sommes incapables de financer notre propre développement.

Remettre à l'endroit ce bazar n'aura rien d'une sinécure. D'autant plus que la course à la magistrature suprême qui se profile n'augure rien de bon. Surtout, le changement que l'on a sans cesse érigé comme un dogme, sera renvoyé aux calendes grecques. L'annonce des dates des élections augurent déjà des persistances qui nous sont familières : des candidats présidents qui promettent monts et merveilles et qui promettent tout et n'importe quoi, sauf les vraies solutions aux vrais problèmes. Celui ou celle qui arrivera à avancer de telles solutions aura l'onction publique, à coup sûr. P

Onction publique

Andriamanambe RAOTO

contributeurs

Maholy ANDRIANAIVO
Le mirage du salaire décent
Sociologue de formation, journaliste depuis 2010, elle a travaillé pendant six ans dans le Nord de Madagascar, pour un titre régional. Elle s'intéresse à tout ce qui est lié à l'économie et est également membre du réseau des journalistes spécialisés en emploi et travail. Elle véhicule l'idée selon laquelle le travail et l'emploi ne sont pas que des questions sociales. Ces deux aspects sont surtout liés à des préoccupations économiques.

Nico BECKERT
Politique de développement : pour un changement de paradigme
Nico Beckert est un auteur indépendant. Consultant en éducation au développement économique, il écrit régulièrement des articles pour Makroskop.eu, E+Z (Entwicklung + Zusammenarbeit). Il possède également un blog (zebralogs.wordpress.com).

Ando BALIAKA
Illustrations pour Jugeocratie, la république des juges et Ces binationaux qui nous gouvernent
Passionnée par le dessin, dès sa plus tendre enfance, Ando Baliaka a commencé avec les ateliers dessins en primaire avant de se perfectionner peu à peu. En 2016, elle a un coup de cœur pour l'aquarelle. C'est à partir de cette rencontre heureuse qu'elle commence vraiment à s'investir pleinement dans le dessin.

Nino
Illustration pour Le mirage du salaire décent
Cet illustrateur plus connu sous son nom d'artiste de Nino, Andry Nirina Andriambololona, perce de plus en plus. Illustrateur à La Tribune de Diego, qui couvre la zone Nord de la Grande île, Nino a une prédilection pour le dessin de presse. L'artiste a gagné En gagnant le deuxième prix au concours de caricatures organisé par Transparency International Initiative Madagascar en 2016. Il fait également partie du collectif « Ho avy an-tsary ».

Sortie de crise

Le serpent de mer de la refondation ranimé

Des partis, personnalités et associations politiques, Omer Beriziky (photo), Pety Rakotoniaina, Régis Manoro, Eliane Bezaza ou encore Egard Razafindravahy, entre autres, ont signé la Convention d'Andohalo avec le Mouvement pour la refondation de Madagascar. Ils sont convaincus que la refondation, avant les élections, est l'ultime issue aux crises régulières qui secouent la Grande île. Même l'ancien président, Marc Ravalomanana, s'est engouffré dans la brèche en se disant favorable au mouvement et à cette démarche de refondation. Toutefois, cela n'a pas empêché l'ancien Premier ministre, Omer Beriziky, d'annoncer sa candidature à la présidentielle presque dans la foulée. Selon cette convention, les élections au niveau des *fokontany* devraient se dérouler avant toute autre consultation. Une révision constitutionnelle des textes électoraux devrait également être opérée. Présidentielle avant la présidentielle.

VERBATIM

« Un parti politique a besoin de base solide. Ce que n'a pas le HVM.

Paul Rabary
Ancien ministre de l'Éducation nationale

Présidentielle

Le calendrier électoral dévoilé

Tous les candidats sont dans les *starting-blocks*. Le Premier ministre Ntsay Christian a dévoilé le calendrier électoral. Les deux tours du scrutin se dérouleront le 7 novembre et le 19 décembre prochain. On ne peut pas réellement parler d'élection anticipée tant les dates dévoilées laissent quand même des marges aux concourants qui sont de plus en plus nombreux. Les dates de la présidentielle annoncées ne sont pas conformes à la décision de la Haute cour constitutionnelle (HCC). La plus haute instance juridique de Madagascar avait décidé d'accélérer le calendrier électoral et exigé que l'élection présidentielle soit organisée d'ici la fin de la saison sèche, c'est-à-dire d'ici septembre-octobre, et non plus à la fin 2018.

Précampagne

Jean-Eric Rakotoarisoa résigné

Clair et net. Le président de la Haute cour constitutionnelle (HCC) estime qu'il est impossible de règlementer la précampagne, comme *Politikà* l'avait appelé de ses vœux. *« La raison d'être de tous les partis politiques est d'attirer des sympathisants à voter pour eux, à adhérer à leur idéologie. C'est un fait tout à fait normal et il n'y a pas de raison d'en faire une polémique »*, a estimé Jean-Eric Rakotoarisoa. Pour lui, ni la Ceni, ni la HCC, ni l'État ne peut rien y faire. Chaque candidat peut donc agir à sa guise.

Corruption

Le FMI monte au créneau

La carotte et le bâton. Malgré le décaissement de 44,25 millions de dollars au titre de la Facilité élargie de crédit, le FMI met en garde l'État malgache. *« Il reste essentiel pour les autorités de renforcer la gouvernance et de combattre la corruption pour assurer le succès de leur programme »*.

Trafic de ressources naturelles

Dans la cour des grands

Une Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et d'ébène a été mise en place. Elle intervient trois ans après la promulgation de la loi y afférente. La juridiction, rattachée directement au ministère de la Justice, est composée de dix membres qui auront fort à faire avec les 79 dossiers en souffrance. La nouvelle garde des Sceauxt a indiqué que les juges devraient expédier ces affaires dans les six prochains mois. Ils devraient donc administrer des volées de bois vert aux trafiquants de tout poil.

Le mots/les maux de la politique

Il y a des gros bonnets impliqués dans le trafic (de bois précieux)
Noro Vololona Harimisa, garde des Sceaux

J'affirme que nous, membres de la Haute Cour Constitutionnelle, et l'institution elle-même faisons, notre travail selon ce qui est prévu par la Constitution et les lois, notamment en matière électorale
Jean-Eric Rakotoarisoa, président de la HCC

Personne ne peut déjà se proclamer vainqueur et avoir séduit le cœur de la population. Ce ne sont que des gesticulations, les élections jugeront tout un chacun
Hery Rajaonarimampianina, président de la République

Le fait

***33 candidats* à la présidentielle en 2013. Ce triste record risque d'être battu au prochain scrutin, si l'on ne se fie qu'aux postulants qui se bousculent au portillon.**

REVENANT. Joaquim Chissano, le médiateur mandaté par la SADC, est une figure bien connue du microcosme politique malgache. Il est intervenu dans la résolution de la dernière crise institutionnelle.

© Mamy RAEL

instabilité

Le prétexte de la médiation inefficace pour ne pas sortir de la crise

Plus qu'une quête de reconnaissance internationale, l'acceptation des médiations internationales semble devenue pour les acteurs politiques malgaches une manière de faire perdurer les crises politiques. Leur contestation paraît ne se faire que pour la forme.

Iloniaina Alain et Van-Lee Behaja

REPORTAGE

24 avril 2018. Madagascar vient de vivre, trois jours plus tôt, son énième manifestation populaire meurtrière. La Place du 13-Mai se recueille devant les cercueils des deux manifestants tués le 21 avril durant les affrontements avec les forces de l'ordre. Parallèlement, en Angola, le sommet de la double troïka de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) vient de se réunir et annonce le déploiement d'urgence sur la Grande île de l'envoyé spécial de la SADC à Madagascar, Joaquim Chissano. L'objectif de la mission de l'ancien président du Mozambique est de faciliter le dialogue national afin de décrisper les tensions politiques et de dégager le consensus autour du processus électoral.

LA VEILLE, LA COMMISSION DE l'Union Africaine a déjà indiqué s'être saisie du dossier Madagascar et a fait part du retour sur la Grande île du Haut représentant de l'Union africaine, Ramtane Lamamra, pour promouvoir le dialogue et la résolution pacifique de toutes les questions pendantes. Le secrétaire général des Nations unies, lui, a offert ses bons offices, le 27 avril 2018, avant de se mettre d'accord avec les autorités malgaches de l'envoi immédiat à Madagascar de son conseiller spécial, Abdoulaye Bathily, pour collaborer étroitement avec l'Union Africaine et la SADC. Pour la troisième fois de son histoire, Madagascar voit donc la Communauté internationale s'impliquer dans la résolution des crises politiques qu'il traverse. La première intervention internationale, rappelle Liva Rabarihoela, diplomate de carrière, lors d'un débat organisé par le réseau des Yltpiens sur les médiations internationales, remonte à 2002. L'Assemblée parlementaire francophone, le secrétaire général de l'Union Africaine, puis un collectif de chefs d'État africains sous la houlette d'Abdoulaye Wade, alors président du Sénégal, se sont, à l'époque, relayés pour amener les deux principaux protagonistes de la crise post-électorale à s'entendre sur une solution. En 2009, le rôle de la communauté internationale était tout aussi important dans la recherche de solutions à la crise. Sous la direction de la SADC, une équipe conjointe de médiation, comprenant des émissaires de l'Union africaine, de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et des Nations unies, puis la Commission de l'océan Indien (COI), ont travaillé d'arrache-pied pour amener les dirigeants politiques malgaches à signer des accords de sortie de crise. Un Groupe international de contact (GIC) a également été mis sur pied pour soutenir l'équipe de médiation, mais aussi pour accompagner les parties malgaches dans la mise en œuvre des solutions identifiées et proposées.

MALGRÉ LES MULTIPLES APPELS À des solutions malgacho-malgaches aux crises successives, les diverses dénonciations faites à l'encontre de ce qui est qualifié comme une « ingérence internationale », ou encore les

critiques face à ce qui est considéré comme une méconnaissance des réalités malgaches, la classe politique malgache a toujours tendance à s'en remettre à la communauté internationale. Le 19 avril 2018, deux jours avant la tenue de leur manifestation interdite, les députés de l'opposition ont, par exemple, fait le tour des chancelleries étrangères pour *« alerter la communauté internationale sur ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale, mais aussi pour les informer de ce qui va se passer le 21 avril, et pour leur faire par des dérives et autres violations des libertés »*, ainsi que l'a alors souligné la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Me Hanitra Razafimanantsoa. Comme l'opposition, les autorités, elles aussi, ont beau mettre en avant la souveraineté nationale, elles ne peuvent s'empêcher de rechercher le soutien international. Dès 2002, l'historienne Faranirina Rajaonah avait constaté que si *« les dirigeants du Royaume de Madagascar au XIXe siècle et les gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance se sont toujours montrés sourcilleux de la non-ingérence des étrangers dans les affaires nationales, ils ont aussi toujours cherché une reconnaissance internationale pour donner plus de poids à leur légitimité intérieure »*. Dans son article intitulé *Les imaginaires de l'étranger dans la crise malgache*, paru en 2002, dans *Politique Africaine*, cette enseignante-chercheure indique que *les démarches entreprises auprès de la communauté internationale par les proches de Marc Ravalomanana s'inscrivent dans cette perspective de légitimation, tout comme les appels de Didier Ratsiraka à la même communauté dans la contestation de ce qui, à ses yeux, relève d'un coup de force. « Le processus de médiation a pour rôle d'accompagner et de faciliter le processus de dialogue dans un pays. Son effectivité repose sur plusieurs principes comme l'objectivité, la bonne perception et compréhension du problème, et une coordination entre les médiateurs qui sont nombreux à intervenir et qui sont presque en "compétition" »*, rappelle Serzhino Biharisoa, juriste.

ACCUEIL. Des manifestants pro-régime accueillant Abdoulaye Bathily, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, le 6 mai 2018

© Mamy RAEL

Principe de subsidiarité vs. discussion malgacho-malgache

« Si nous nous référons à notre propre histoire, nous sommes capables de résoudre nous-même nos problèmes. Mais c'est souvent la volonté politique qui manque », soutient Liva Rabarihoela, paneliste lors d'une conférence-débat portant sur la médiation internationale. Les tentatives de dialogue dans les conflits ou dans les débuts de crise se sont souvent heurtées à des opinions divergentes ou à l'obstination des protagonistes. Lors de la crise institutionnelle qui a secoué le pays au mois d'avril, le Conseil du fampihavanana malagasy (CFM) était incapable de s'extirper du bourbier, tant le processus a été galvaudé depuis le début. Les dialogues menés par le FFKM ont également fait chou blanc. Force est de constater que les discussions malgacho-malgaches ont bien souvent fait un bide, malgré une forte volonté d'aller de l'avant et de s'affranchir des aides internationales. *« Il est surtout question de fierté nationale. Une attitude que nous avons malheureusement commencé à perdre vers les années 90, alors qu'elle était ancrée en nous dans la période postindépendance »*, lâche amèrement Serzhino Biharisoa.

D'un autre côté, la médiation internationale, menée dans le cadre du principe de subsidiarité, a affiché ses limites, notamment durant la crise de 2009, durant laquelle les médiateurs mandatés par la SADC n'ont de cesse de tourner en rond. *« Pis, les actions des acteurs extérieurs ont souvent été taxées soit d'ingérence soit de connivence selon que la proposition de résolution semble favorable à un camp ou à l'autre »*, écrit Netton P. Tawa, dans une note d'analyse pour *Thinking Africa, Interventions internationales et résolution des conflits en Afrique noire : bilan et perspectives*. Dès lors qu'elle entre en scène, une partie de l'opinion accuse la communauté internationale de pratique néocoloniale, surtout quand la France intervient. Cette situation est loin d'être endémique pour Madagascar, sur un continent où les conflits sont nombreux et épisodiques. Le juriste avait pointé du doigt le fait que *« les organisations internationales ont fait de l'Afrique la terre d'expérimentation de leur capacité de résolution des conflits »*.

------- **R.A. et V.-L.B.**

CE SONT LES MÊMES MOTIVATIONS qui ont dicté les appels à la médiation internationale durant la crise de 2009. En 2018, les autorités n'ont, certes, pas formellement appelé à une intervention internationale, et l'opposition a même rejeté ladite intervention, mais *« comme nous ne sommes pas arrivés à nous entendre sur une solution, les Nations unies ont dû proposer leurs bons offices »*, explique Liva Rabarihoela. Tout comme la SADC et l'Union Africaine qui ont mandaté des émissaires afin d'amener les protagonistes de la crise à renouer

Serzinho Biharisoa
Juriste

« Est-ce que nous tenons réellement à résoudre nos problèmes ?

LE JURISTE EST CRITIQUE AUSSI BIEN À L'ENCONTRE DU PROCESSUS DE MÉDIATION, QUI EST SOUVENT MENÉ ET IMPOSÉ, ET LA CLASSE POLITIQUE MALGACHE QUI MANQUE À SON GOÛT D'UNE VRAIE VOLONTÉ.

Quels sont les ingrédients nécessaires pour qu'une médiation soit réussie ?
Le processus de médiation a pour rôle d'accompagner et de faciliter le processus de dialogue dans un pays dans le cadre d'un conflit. Son effectivité repose sur plusieurs principes, comme l'objectivité, la bonne perception et la compréhension du problème. Elle dépend aussi d'une coordination entre les médiateurs qui sont nombreux à intervenir : ONU, la SADC, l'OIF, entre autres. Il faut admettre qu'ils sont en compétition.

Elle est souvent pointée du doigt, quand un conflit survient…
Ce n'est pas la médiation en tant que telle qui pose problème, c'est plutôt sa perception. Remémorons-nous du processus en 2002. Le président sénégalais, Abdoulaye Wade, avait fait le *distinguo* entre Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana, qu'il a qualifiés, respectivement, de chef d'État légal et légitime.

Estimez-vous que la médiation soit uniquement en cause dans l'instabilité institutionnelle qui secoue régulièrement la Grande île ?
La situation actuelle, qui est très tendue, résulte des crises antécédentes de 2002 et de 2009. Si la médiation internationale avait réellement réussi à résoudre la crise en 2002, nous n'en serions pas là. C'est lors de cette crise post-électorale que la population et la classe politique étaient entrées en contact pour la première fois avec la médiation internationale. Je pense que le fond du problème est que les crises n'aient pas été réellement résolues. Cela nous ramène forcément à la question de la volonté politique. La médiation internationale n'est pas exemptée de reproches mais, etenons-nous réellement à résoudre nos problèmes ?

Van-Lee Behaja

avec le dialogue. *« Ce sont des choses qui se font automatiquement à partir du moment où nous avons adhéré à ces organisations »*, poursuit le diplomate. Plutôt que de qualifier cette quête de reconnaissance d'obsession, il préfère se poser des questions sur la capacité ou pas des Malgaches à trouver eux-mêmes des solutions à leurs propres problèmes. *« Plutôt que de nous plaindre de l'ingérence de communauté internationale, nous devons nous demander pourquoi nous n'arrivons pas à nous entendre »*, soulève-t-il. Suggérant lui-même une réponse, Liva Rabarihoela pense que le Malgache pourrait avoir un certain complexe vis-à-vis de l'étranger. *« Nous avons tendance à considérer les étrangers comme supérieurs »*. Abondant dans ce sens, James Rakotomanana, juriste, estime que *« le vrai problème est qu'il y a beaucoup de non-dits dans la vie politique malgache. Mais à cause de la malhonnêteté intellectuelle, nous nous précipitons toujours auprès des médiateurs pour relater nos problèmes »*. Et alors que *« nous pouvons régler nous-mêmes nos problèmes, nous semblons préférer laisser aux autres l'initiative de proposer des solutions à notre place »*, retorque Liva Rabarihoela, rappelant qu'en 1991, c'est le ministre de la Défense qui a « obligé » les acteurs politiques à discuter. *« Ces derniers ont été empêchés de sortir de la salle jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un accord*, remémore-t-il, ajoutant que *même l'amiral Didier Ratsiraka, connu pour son intransigeance, s'est plié aux décisions issues de ce conclave »*.

TIARAY FANAHIMANANA MAGISTRAT, lui, va plus loin en parlant d'une « peur » que les Malgaches auraient envers les étrangers. *« Nous craignons les étrangers. Nous avons besoin de les entendre nous dire ce que nous devons faire et approuver ce que nous faisons*, martèle-t-il. *Pire, nous ne nous écoutons pas. Comme si écouter l'un des nôtres était une tare. À moins que nous ne sachions tout simplement pas parler entre nous. Si les gens ne nous respectent pas, c'est parce que nous ne nous respectons pas nous-mêmes »*. L'intervention internationale n'est pourtant pas toujours efficace, surtout lorsque les médiateurs vont jusqu'à proposer un compromis ou une solution de fonds. En 2002, mais surtout en 2009, ceux-ci sont allés jusqu'à diriger les négociations entre les protagonistes de la crise malgache, et soumettre eux-mêmes des pistes de solution. Or, *« à partir du moment où le processus va au-delà de la facilitation du dialogue entre les partis au conflit, cela ne marche pas*, signale Serzinho Biharisoa. *Comment peuvent-ils comprendre une crise dont les concernés eux-mêmes ont une perception différente les uns des autres ? »* Certes, notre interlocuteur reproche à la communauté internationale une « certaine arrogance » dans l'imposition des solutions, il n'en critique pas moins la classe politique malgache qui, à l'entendre, donne l'impression de ne pas vouloir résoudre les crises en laissant les étrangers s'impliquer dans des affaires qu'ils ne comprennent pas. *« C'est comme si nous ne voulons pas apporter des solutions à nos problèmes »*, glisse-t-il. Sahondra Rabenarivo, juriste se pose également cette question relative à la volonté des Malgaches de sortir des crises. *« Je ne comprends pas pourquoi les députés ont poursuivi les manifestations sur la Place du 13-Mai alors qu'ils auraient pu très bien continuer leur lutte à l'Assemblée nationale en soumettant des propositions de lois,* soulève-t-elle. *Il existe un système qui permet de régler les problèmes liés à la loi, mais les parlementaires semblent préférer choisir une autre voie »*. À Madagascar, l'utilité ou l'efficacité des médiations internationales sont diversement perçues et différemment accueillies. Si au final, la Grande île n'arrive pas à se départir des crises politiques, cela relève davantage de la volonté des acteurs politiques que de l'incapacité des médiateurs étrangers. P

Christian Ntsay

Au travail !

Ceux qui le connaissent parlent de lui comme d'un travailleur acharné. Christian Ntsay, le locataire du Palais de Mahazoarivo, fait face à l'un des plus grands défis de sa vie.

Andriamanambe Raoto Mamy Rael

6 juin. Mahazoarivo des grands jours. Sous le coup de l'émotion, Christian Ntsay, le Premier ministre entrant, bafouille un peu durant son discours. Il remercie aussi bien le président de la République, Hery Rajaonarimampianina, que l'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina de l'avoir nommé. Toute son équipe est là. Le regard triomphant. L'atmosphère est solennelle, mais loin d'être lourde. Christian Ntsay sait qu'il joue gros car ses décisions sont attendues. *«Il aura la tâche de rétablir l'ordre public et surtout d'organiser les élections qui sont prévues se tenir cette année»*, résume Olivier Mahafaly Solonandrasana, son prédécesseur, en place depuis avril 2016.

MARQUER LE TERRITOIRE

«Il est accessible, mais il sait imposer ses idées et ses actions quand il le faut», partage l'un des membres du réseau des journalistes spécialisés en emploi et travail, qui le suit depuis des années. Ces qualités seront nécessaires vu la situation inconfortable dans laquelle il se retrouve : il doit travailler de concert avec Iavoloha, en étant entouré de lieutenants issus des rangs du Mapar, à travers des proches collaborateurs de Andry Rajoelina qui constituent sa garde rapprochée. Ses marges de manœuvre seront réduites. Et, surtout, il sera attendu au tournant. *«Je suis un Premier ministre de consensus. L'objectif est clair : aboutir à une élection transparente, crédible et inclusive, conformément aux dispositions de la décision de la Haute cour constitutionnelle du 25 mai dernier»*, a-t-il déclaré durant son premier point de presse à Mahazoarivo. C'est une manière pour lui de marquer son territoire. Le Premier ministre Christian Ntsay a du pain sur la planche à travers la préparation de la prochaine échéance électorale, le plus vite possible dans un climat particulièrement délétère. Le challenge est immense pour celui qui occupait le poste de Directeur du bureau pays de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles, pendant dix ans.

PORTRAIT

AMBITIONS POLITIQUES

Mais ces défis ne semblent pas lui faire peur outre mesure. On l'a parfois oublié, mais il avait déjà fait partie d'une équipe gouvernementale, en ayant été l'éphémère ministre du Tourisme sous l'ère Ravalomanana, de 2002 à 2003. *«Christian Ntsay est un homme droit, efficace et qui n'a pas peur de dire haut ce que les autres pensent tout bas, pour faire avancer les choses»*, écrit sur lui le journaliste Jeannot Ramambazafy, qui est rarement laudateur en ce qui concerne nos hommes politiques. Attaché au catholicisme, le Premier ministre s'est forgé un caractère bien trempé dans une fratrie composée de brillantes personnalités, Abel Ntsay, Cécile Manorohanta, ancienne ministre et président de l'Université d'Antsiranana. Il est également petit-fils de l'ancien président Albert Zafy. *«Il continue à nourrir de grandes ambitions politiques. Cette nomination concrétise le travail en coulisse effectué depuis des années»*, nous confie un proche de la famille Albert Zafy. La politique est indubitablement inscrite dans les gènes familiaux.

UNANIMITÉ

Mais avant de devenir fonctionnaire international, Christian Ntsaya a fourbi ses armes au sein du chantier naval Secren, à Antsiranana. Il en a été directeur général adjoint puis directeur général. Tour à tour, superviseur du projet de microfinance Entreprendre à Madagascar, (EAM) financé par le BIT, directeur général de la Solima et président du Conseil d'Administration d'établissements touristiques publics, le Premier ministre s'intéresse particulièrement au monde du travail et aux travailleurs. *«Le travail décent ainsi que la lutte contre le travail des enfants sont des causes qui lui tiennent à cœur»*, nous confie le journaliste. D'ailleurs, cet engagement lui vaudra de recevoir la première distinction du Prix du Leadership (Leadership : award OIT 2016). *«Tous sont convaincus de son leadership exceptionnel, de son dévouement et de son attachement aux valeurs de l'Organisation internationale du Travail»*, avait indiqué Guy Ryder, directeur général du Bureau international du travail (BIT). Pour le Premier ministre, le vrai challenge sera de justifier l'unanimité qui entoure sa nomination et sa personnalité. Et surtout, les espoirs placés en lui. P

en 5 dates

27 mars 1961 | Naissance à Antsiranana

2002 | ministre du Tourisme

2008 | Nommé représentant de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) pour Madagascar, les Comores, l'île Maurice, les Seychelles et le département français de La Réunion

2016 | Lauréat du Prix Leadership du BIT

2018 | Nommé Premier ministre

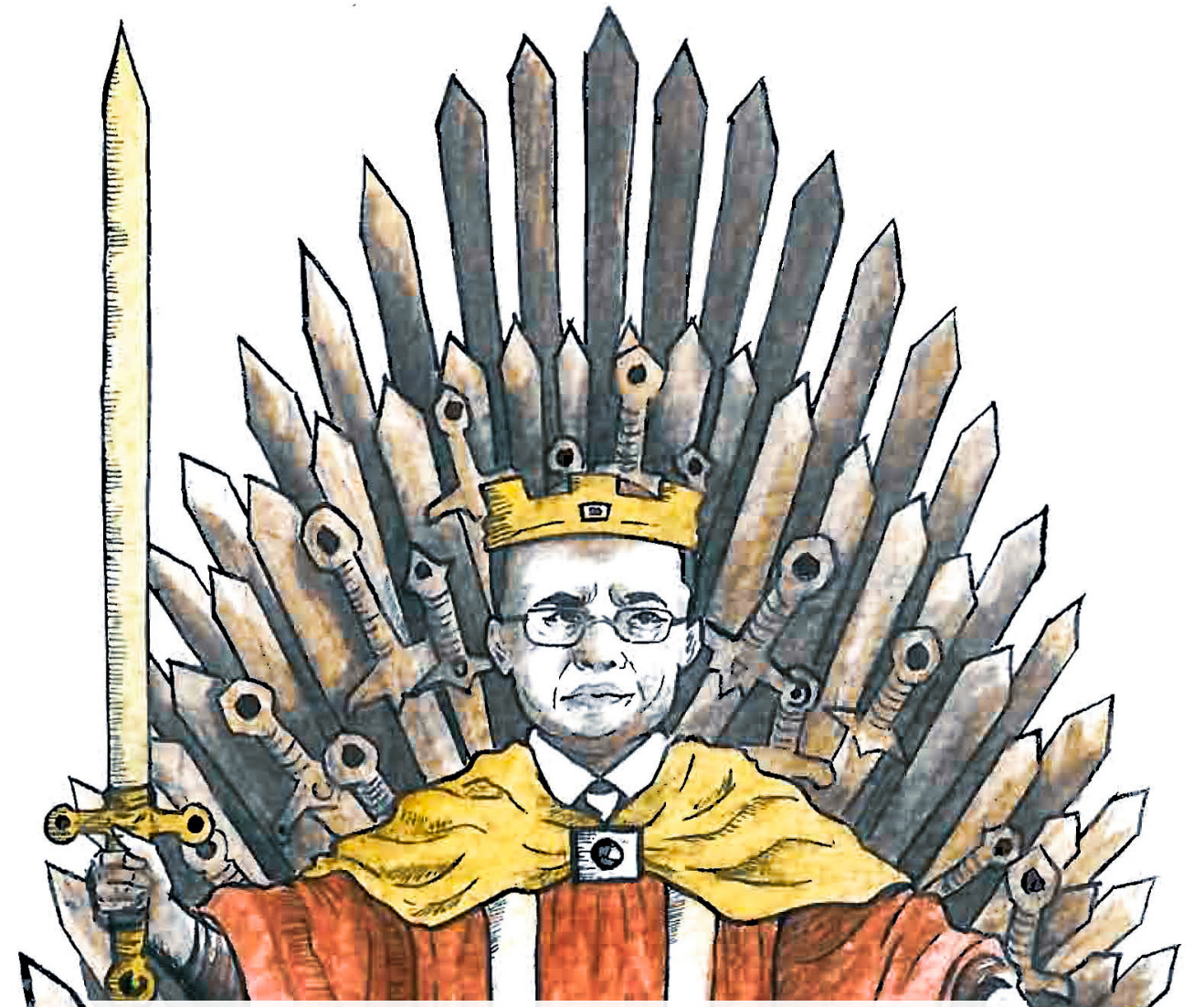

jugeocratie

La République des juges

« Jugeocrate » ou « contre-pouvoir institutionnel », la Haute cour constitutionnelle (HCC) est considérée à Madagascar comme étant le gardien de la Constitution, et le dernier rempart de l'État de droit. Ces décisions soulèvent parfois des contestations, mais la classe politique semble toujours finir par s'y plier.

Iloniaina Alain

Ando Baliaka

Quand la Haute cour constitutionnelle (HCC) enjoint le chef de l'État à mettre fin aux fonctions du gouvernement et à procéder à la nomination d'un Premier ministre de consensus en sept jours, la présidence s'insurge discrètement. À défaut de contester une décision qui n'est «susceptible d'aucun recours» et qui «s'impose à tous les pouvoirs publics, ainsi qu'aux autorités administratives et juridictionnelles», celle-ci se contente de «demander des éclaircissements» par le biais des avocates du président de la République, Hery Rajaonarimampianina.

L'UNE DES QUESTIONS CONCERNE LA CESSATION de fonction du Premier ministre et des membres du gouvernement. *«La HCC ordonne au chef de l'État de dissoudre le gouvernement alors que, selon la Constitution, cette compétence relève de la seule prérogative présidentielle»*, ont résumé Me Charlotte Ramanase et Tantely Rakotonirina. Se voulant plus directs, mais de manière toujours discrète, des proches de Hery Rajaonarimampianina, certains sous des noms d'emprunt, dénoncent, à travers des courriers parus dans la presse, que le juge constitutionnel se soit arrogé *«le droit de commander le président de la République»* et soit devenu *«un super chef d'État, s'appropriant ainsi les pouvoirs dévolus au chef de l'État»*[1]. Ils parlent d'une décision *«médiocre en la forme, indigne d'une Haute cour constitutionnelle et très dangereuse pour le droit et pour le pays sur le fond»*, *«violant la séparation des pouvoirs et outrepassant largement les attributions normales et anormales d'une Cour constitutionnelle moyenne»*[2].

C'EST PATRICK RAJOELINA, actuellement conseiller diplomatique et ancien membre du Comité consultatif constitutionnel, qui lâche l'expression «la République des juges». *«La République des juges n'est pas la démocratie»*, martèle-t-il dans un courrier publié dans *L'Express de Madagascar*, le 1er juin 2018. À travers cette expression, le corédacteur de la Constitution de la 4e République reproche à la HCC de s'être *«arrogée des pouvoirs qui ne sont pas ceux qui lui ont été confiés par la Constitution»*. Pour lui, la Cour constitutionnelle est *«dotée par la Constitution de pouvoirs très précis, principalement la vérification de la conformité à la Constitution des textes législatifs et réglementaires, ainsi que le contentieux des élections»*, et doit en rester à ces compétences. S'exprimant avant les partisans du chef de l'État, le Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) s'est déjà aussi insurgé contre une décision *«inconvenante»* et *«incorrecte»* qui va *«au-delà des limites de ce que lui permet la loi et de l'État de droit»*. Le syndicat accuse, entre autres, la HCC d'avoir *«enfreint le principe de la séparation des pouvoirs prévu par la Constitution en ordonnant la dissolution du gouvernement, pourtant prérogative de l'Assemblée nationale à travers la motion de censure»*. Les constitutionnalistes, à l'instar du Pr Charles Cadoux dans un article publié en décembre 1993 dans le n° 52 de la *Revue Politique Africaine*, définissent cette *«trop grande emprise du juge sur la vie politique»* comme *«une sorte de gouvernement des juges»*. Mais même s'il reconnaît que la HCC a pris «une décision politique», le SMM ne va pas jusqu'à parler de «jugeocratie». Il se contente d'évoquer *«une entorse aux principes moraux régissant la fonction du magistrat»*. Comment alors qualifier ce que Patrick Rajoelina appelle les «intrusions tous azimuts» de la HCC ?

QUAND LE JURISTE COMPARATISTE Edouard Lambert a créé le concept du gouvernement des juges, il a estimé que *«le gouvernement devient celui des juges»* dans deux cas. D'une part, lorsque dans leur travail de contrôle de constitutionnalité des lois, ils s'arrogent «trop de pouvoirs» en matière d'interprétation des lois. D'autre part, lorsqu'ils «acquièrent une position par trop dominante» par rapport à l'Exécutif et au Législatif, en écartant une loi ou même en créant eux-mêmes le droit à la place des pouvoirs démocratiquement élus ou du peuple lui-même. Si l'on s'en tient à cette définition, la question est donc de savoir si la HCC a outrepassé ses compétences en matière d'interprétation de la Constitution. Il s'agit également de voir si elle a acquis une position dominante par rapport à l'Exécutif et au Législatif. Pour les partisans de Hery Rajaonarimampianina, il était donc primordial que la juridiction constitutionnelle indique «très précisément à quels articles de la Constitution ses décisions du 25 mai se rapportent». Mais dans son avis relatif à la demande d'éclaircissement soumise par les avocates du chef de l'État, la Cour constitutionnelle n'a donné aucune référence constitutionnelle à sa décision. Elle a juste rappelé que *«les considérants et le dispositif prononcés (…) entrent dans le cadre de ses pouvoirs de régulation et de sanctions»*. La juridiction constitutionnelle dit avoir *«tracé le processus de sortie de crise»* *«pour l'intérêt supérieur de la Nation et en vue de mettre fin à la crise politique»*, et ainsi avoir pris *«ces directives (…) sous forme de sanctions à l'endroit du président de la République et ce, en vertu de ses fonctions régulatrices des pouvoirs des institutions»*.

OR, SI LA LOI FONDAMENTALE INDIQUE clairement que la Cour constitutionnelle a des pouvoirs de sanctions, en lui donnant la possibilité de prononcer, entre autres, les déchéances du chef de l'État ou des députés dans certaines circonstances, elle est muette sur ses fonctions de régulation. Parmi les textes qui régissent le fonctionnement et les attributions de la HCC, seul le règlement intérieur mentionne noir sur blanc que la juridiction constitutionnelle est «l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics». Le juge constitutionnel estime néanmoins que ce titre lui est non seulement reconnu par «l'esprit de la Constitution», mais qu'il est en plus «établi et reconnu par des Cours constitutionnelles ou institutions voisines des pays de la zone Afrique». C'est ainsi que dans sa décision du 25 mai, la HCC a mis en avant l'exemple du Bénin où l'exercice du pouvoir de régulation par le juge constitutionnel constitue *«un véritable instrument de prévention et de résolution des conflits»*, ainsi que l'indique une étude réalisée en 2013, par Gilles Badet et éditée par la Fondation Friedrich-Ebert du Bénin. *«La Haute cour constitutionnelle de Madagascar est membre et adhère aux principes des diverses associations de cours constitutionnelles ou institutions voisines de par le monde»*, insiste-t-elle d'ailleurs.

ANALYSE

EN AFRIQUE, ***«LE TEMPS OÙ LES COURS*** *suprêmes africaines interprétaient restrictivement les dispositions constitutionnelles délimitant le domaine matériel de la loi en ménageant le pouvoir exécutif , semble révolu»*, reconnaît Patrick Wafeu Toko, Docteur en droit de l'Université de Laval (Canada), dans un article publié en 2013 dans les *Cahiers du droit*. Pour cet auteur, le juge constitutionnel africain, et donc malgache, n'est donc plus un auxiliaire du pouvoir exécutif ou un simple gardien de la loi comme il a pu l'être par le passé. *«Il se révèle être plus généralement un véritable contre-pouvoir institutionnel»*, poursuit-il en rappelant qu'en 1996, les circonstances de la destitution du président de la République malgache illustrent les solutions constitutionnelles des conflits politiques. Ce n'était ni la dernière, ni la première des décisions politiques prises par cette institution, plusieurs fois qualifiée de juridiction politique par la classe politique. P

[1] Jacquot Randria, « À quoi joue la HCC, censée défendre la Constitution et l'Etat de droit ? », in *L'Express de Madagascar* du 2 juin 2018

[2] Andrianohavy Rasalama, « Retour sur une décision d'Ambohidahy datant du 25 mai 2018, de magnitude 8 sur l'échelle juridique de Richter », in *L'Express de Madagascar* du 31 mai 2018

politique de développement

Pour un changement de paradigme

La politique de développement est un domaine complexe. Elle ne doit pas être considérée unilatéralement comme politique sociale pour les pays du Sud. Au contraire, des domaines tels que la politique commerciale et l'architecture financière et fiscale mondiale doivent toujours être pris en compte.

Nico Beckert

L'élément principal de la politique allemande de développement devrait consister à aider les pays du Sud à surmonter les obstacles au développement social et économique. Elle devrait donner politiquement des marges de manœuvre aux partenaires du Sud au lieu de résoudre les symptômes de l'extérieur. Le plan pour l'Afrique du ministre du Développement, Gerd Müller – le plan Marshall pour l'Afrique – reconnaît en partie ce défi pour une plus grande cohérence de la politique de développement. Mais le supposé coup de maître semble redevenir un tigre en papier. La politique allemande de développement est encore loin d'un changement de paradigme.

LES PRINCIPAUX DÉFIS DES ÉTATS AFRICAINS

Bien que les pays du Sud soient bien différents les uns des autres, ils ont en commun certains défis majeurs. La plupart connaissent un sous-emploi élevé et un chômage des jeunes. 84 % de la population active en Afrique travaillent dans le secteur informel, par exemple, en tant que vendeurs de rue, journaliers et petits agriculteurs. Un manque d'emploi formel permettant d'assurer un revenu stable est constaté. Les petites entreprises agricoles et le secteur des matières premières constituent la structure économique africaine. Le secteur industriel est encore sous-développé.

En conséquence, il n'existe pratiquement pas d'acteurs économiques imposables. Un problème qui est encore aggravé par l'évasion fiscale dans le secteur extractif. Actuellement, de nombreux pays africains se financent encore à travers des sources externes. Qu'il s'agisse d'aide au développement bilatérale et multilatérale ou de dettes extérieures sur le marché des capitaux. La dette contractée n'est souvent pas investie dans la diversification de l'économie. En cas de chocs du marché mondial, tels que la baisse des prix des matières premières, les dettes risquent de ne pas être supportables. Ainsi, on arrive fréquemment à des crises de la dette. La politique allemande de développement n'agit pas suffisamment pour créer un environnement international, dans lequel les pays du Sud peuvent surmonter ces défis.

LE DOGME DU LIBRE-ÉCHANGE DOMINE

En matière de politique commerciale, l'Allemagne insiste sur la conclusion d'accord de libre-échange avec les États africains (Accords de partenariat économique, APE). Les États africains devraient ouvrir leurs marchés, mais ils y gagnent à peine, car en théorie, ils ont déjà librement accès au marché de l'Union Européenne. L'ouverture du marché menace de marginaliser encore plus les entreprises africaines et les petits agriculteurs à travers des importations. Des études ont démontré que seuls 15 à 35 % des produits africains sont suffisamment compétitifs pour se prévaloir sur le marché mondial. Dans une étude commissionnée par le ministre du Développement Gerd Müller, l'Institut allemand pour la politique de développement demande que la possibilité de protéger temporairement une partie de leur économie contre la concurrence internationale surpuissante soit donnée aux États africains.

Ainsi, ces derniers n'iront pas chercher une autre voie, mais prendraient l'exemple sur des processus d'industrialisation réussis tels qu'aux États-Unis, en Allemagne, au Japon, en Corée du Sud et récemment en Chine. Tous ces États pouvaient d'abord développer des industries locales avant d'ouvrir leurs économies au marché international. Toutefois, les APE renforcent le système de libre-échange qui a été institutionnalisé avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Et ils vont même au-delà des dispositions de l'OMC. Ainsi, par exemple, les APE déterminent plus de limitations en ce qui concerne les mesures de politique industrielle, comme les impôts d'exportation et les conditions pour des investissements étrangers pour la promotion de la valeur ajoutée locale (*local content clauses)*. Pourtant, il existe des alternatives. Au lieu de la politique de libre-échange, l'Europe devrait soutenir l'intégration régionale de l'Afrique, donc l'organisation de marchés régionaux. En outre des expertises – comme le Programme d'avenir pour le changement structurel africain –, proposé par la DIE, l'Institut allemand pour la politique de développement, pourraient être offertes, afin que des industries africaines profitent des mesures préventives politico-économiques au lieu de s'aligner à celles conçues par des « entrepreneurs » bénéficiant de bons réseaux politiques. Même des représentants de groupements industriels professionnels allemands écrivent, sur leurs comptes Twitter privés, qu'il faut une économie africaine forte, puisque sans partenaires et clients locaux on investit à peine de l'extérieur.

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

En matière de financement du développement également, la discussion en Allemagne est souvent insuffisante. La plupart du temps, on insiste surtout sur l'objectif de consacrer 0,7 % du revenu national brut allemand à la coopération au développement. Bien que cet objectif soit louable, il ne réduira pas la dépendance de l'Afrique envers les bailleurs extérieurs. Une solution beaucoup plus durable serait de mettre un terme aux sorties illégales de fonds et à l'exploitation de la richesse africaine. Les États africains perdent chaque année une somme estimée entre 30 et 100 milliards d'euros de recettes publiques potentielles en raison de l'évasion fiscale, principalement des sociétés multinationales.

Au lieu de la politique de libre-échange, l'Europe devrait soutenir l'intégration régionale de l'Afrique

À cela s'ajoutent les sorties de capitaux dues à l'exploitation massive des stocks de poissons africains, ou aux dettes dues à des prêts irresponsables parfois contractés par des chefs d'État corrompus. En plus des promesses annuelles (gouvernement) et des demandes (opposition) pour augmenter le quota de l'aide publique au développement, le politique devrait être honnête et aider à endiguer l'écoulement des flux financiers illicites. Au niveau international, l'Allemagne ne devrait plus freiner la lutte contre l'évasion fiscale. Au contraire, la politique allemande devrait promouvoir l'implication des pays du Sud dans la lutte contre l'évasion fiscale, en d'autres termes, déplacer ce sujet de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'ONU. Au niveau national, l'Allemagne pourrait enfin commencer à partager des informations sur la fiscalité avec les pays africains, au lieu de garder les autorités fiscales

RURALITÉ. Il est important de promouvoir l'économie locale pour pouvoir développer un pays

africaines dans l'ignorance et de faciliter ainsi encore plus la tâche aux évadés fiscaux.

LA CRÉDIBILITÉ DU MARCHÉ AU LIEU DE LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT EN DÉVELOPPEMENT

Bien que le plan Marshall pour l'Afrique, le plan central de développement du ministre du Développement Gerd Müller, contienne des passages à caractère progressiste, la politique allemande de développement est toujours orientée vers le marché. Le Compact with Africa du G20, initié par le ministre des Finances de l'époque, Wolfgang Schäuble, vise à améliorer les conditions-cadres de l'investissement privé en Afrique. Dans le cadre de la réunion du G20 à Hambourg, les États africains ont dû présenter leurs efforts de réforme prévus pour améliorer le climat d'investissement des investisseurs et des pays partenaires du Nord, comme dans un casting. Comme dans la politique économique de l'Europe, le pacte se focalise sur la compétitivité des pays africains. Par exemple, une réglementation allégée, un système fiscal favorable à l'investissement, la stabilité macroéconomique, la protection des investissements et des garanties pour réduire les risques d'investissement visent à attirer les investisseurs étrangers en Afrique.

L'accent mis sur l'amélioration de la compétitivité et les conditions d'investissement est contreproductif. Après tout, un pays qui améliore ses conditions d'investissement n'attire les entrepreneurs que jusqu'à ce qu'un autre pays offre des conditions d'investissement encore meilleures. Il existe donc un risque que les pays africains se concurrencent pour les maigres investissements des entreprises étrangères, de sorte qu'à moyen terme, les coûts et les rendements ne s'équilibreront plus. Cela montre à quel point il est important de promouvoir l'économie locale. Les entreprises locales ont un véritable intérêt pour le développement de leur pays et y sont beaucoup plus fortement ancrées. Contrairement aux entreprises internationales, elles ne quitteront pas leur pays si les conditions d'investissement sont censées être meilleures dans un pays voisin. La politique de développement allemande doit finalement rompre avec le dogme néolibéral des libres marchés et du moins d'État. Les succès de développement des tigres asiatiques et, plus tard, de la Chine montrent l'importance d'un État fort, car ils n'étaient pas basés sur les forces du libre marché. La protection des producteurs nationaux, l'octroi de crédits aux entreprises productives et aux secteurs industriels stratégiques, la promotion de l'éducation et, par la suite, l'innovation et les progrès technologiques étaient des services gouvernementaux essentiels, sans lesquels les pays asiatiques n'auraient pas réussi à rattraper leur retard.

Les succès de développement des tigres asiatiques et plus tard de la Chine montrent l'importance d'un État fort

EN CONCLUSION

En résumé, il faut retenir que la politique allemande de développement ne sort pas du néant. Elle est influencée par les intérêts économiques et les convictions politico-économiques allemands. L'Allemagne, avec son modèle économique axé sur les exportations, dépend du libre accès aux marchés d'exportation. Les cercles gouvernementaux craignent probablement que les mesures protectionnistes ne deviennent plus attrayantes si elles sont accordées aux pays en développement. Il est apparemment à craindre que les grands partenaires commerciaux utilisent également ces mesures et que l'Allemagne perde des marchés d'exportation.

En outre, l'Allemagne mise entièrement sur l'amélioration de sa propre compétitivité, tant sur le plan national que dans les « pays en crise » européens. C'est-à-dire un modèle économique néolibéral dans lequel les États sont considérés comme des entreprises et dont le principal objectif est la réduction des coûts. Ces convictions politico-économiques seront projetées en fin de compte sur la politique de développement. En conséquence, il n'est pas prévisible que l'Allemagne prônera dans sa politique de développement un renforcement du rôle de l'État ou l'abandon du dogme de la compétitivité.

Le modèle économique allemand fait ainsi obstacle à un changement de paradigme dans la politique de développement. L'Allemagne continuera à essayer de résoudre de l'extérieur les défis des pays du Sud et à continuer à prescrire un remède néolibéral des marchés libres et de l'amélioration de la compétitivité. La construction ou plutôt la reconstruction d'un système économique mondial, dans lequel les pays économiquement les plus faibles ont suffisamment de marge de manœuvre dans le domaine de la politique pour développer leurs propres voies de développement – comme l'ont fait la Corée du Sud, Taiwan et Cie dans les années 60 et 70 – est ainsi aussi sabotée par l'Allemagne. P

LFR

Le taux de croissance économique revu à la baisse

Estimé initialement à 5,1%, le taux de croissance fait l'objet d'un ajustement à hauteur de 5 % dans le projet de Loi de finances rectificative 2018. Cette correction a été justifiée par rapport au rythme d'investissements, des décaissements des financements extérieurs et une perte de croissance du secteur primaire. Mais la Grande île est toujours un bon élève sur le continent africain, en termes de croissance.

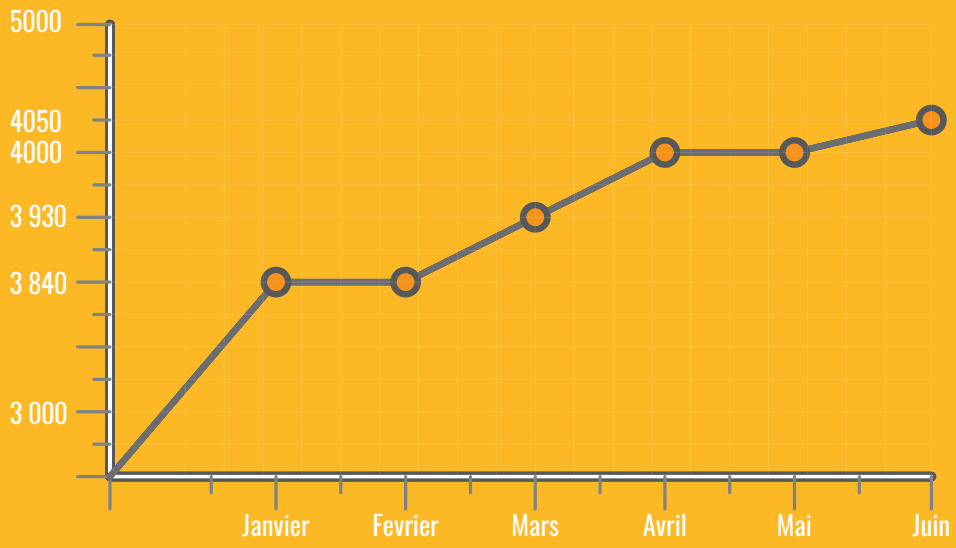

carburant

La vérité des prix, inéluctable

La hausse quasi continue des prix à la pompe est inéluctable. Pour l'Office malgache des hydrocarbures (OMH), un écart de 370 ariary par litre est encore constaté entre les prix véritables et les prix affichés à la pompe. La dépréciation de l'ariary n'aidant pas – avec une dépréciation de 9% par rapport au dollar – le litre risque de s'envoler de manière soutenue. L'atteinte de la vérité des prix permettra d'investir dans d'autres secteurs les subventions octroyées pour soutenir le domaine pétrolier.

blanchiment des capitaux

Traque aux «nettoyeurs»

« Depuis 2018, Madagascar fait l'objet d'un suivi renforcé par les institutions internationales spécialisées dans la lutte contre le blanchiment d'argent », souligne Lamina Boto Tsara Dia, le DG du Samifin. Madagascar serait donc une plaque tournante dans le réseau international du blanchiment d'argent. En 2017, environ 233 milliards d'ariary ont fait l'objet d'investigations et d'enquêtes par le Samifin dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Durant les cinq dernières années, près de 700 déclarations de suspicion ont été enregistrées.

ville

Redonner ses lettres de noblesse à la capitale

Un projet ambitieux. Le Projet de développement urbain intégré et de résilience du grand Antananarivo (Produir), appuyé par la Banque mondiale, vise à redynamiser les quartiers populaires de la capitale qui longent les rives de l'Ikopa et de la Sisaony ainsi que les principaux canaux d'évacuation. Ces zones sont particulièrement populeuses et sujettes aux inondations. Produir ambitionne d'offrir des services d'assainissement améliorés à 112 000 personnes ainsi qu'une restructuration de ces quartiers. 650 000 personnes résident dans les zones d'intervention du projet.

emploi

La formation en alternance comme solution

Le Centre de formation professionnelle aux métiers de comptables et de dirigeants d'entreprise propose comme solution au sous-emploi et à l'inadéquation formation/emploi le concept de formation en alternance. L'alternance est un système de formation qui permet aux étudiants d'alterner entre formations théoriques dispensées par un établissement scolaire et une expériencte professionnelle en entreprise dans sept grandes villes de Madagascar.

chiffres

387 milliards d'ariary — biens d'équipements importés durant les deux premiers mois de l'année

8 000 chèques impayés — C'est le bilan dressé par la Banque centrale en 2017

400 000 étudiants — intègrent annuellement le marché du travail

Pr Victor Harison

« L'Afrique avancera avec ou sans Madagascar ! »

De passage à Madagascar, le Pr Victor Harison, Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'Union Africaine, est revenu pour *Politikà* sur les enjeux de l'intégration régionale.

Karina Zarazafy et Van-Lee Behaja — Arisamy Randriamaro

CES DERNIÈRES ANNÉES, MADAGASCAR A INTÉGRÉ DE NOMBREUSES ORGANISATIONS SOUS-RÉGIONALES ET RÉGIONALES. POUVEZ-VOUS NOUS APPORTER UN ÉCLAIRAGE PAR RAPPORT À CE GRAND DÉVELOPPEMENT DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ?

La libéralisation des échanges ne date pas d'aujourd'hui. Dans un premier temps, Madagascar a intégré le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), puis la Commission de l'océan Indien (COI) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Au niveau régional, un accord tripartite est en vigueur : l'East African Community, le Comesa et la SADC. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer de l'effectivité de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), étant donné que la Grande île est déjà membre de deux blocs, les deux communautés économiques régionales majeures en Afrique que sont la SADC et le Comesa. Ce sont déjà de grandes plateformes d'échanges commerciaux. Il serait alors opportun d'avancer davantage dans le sens du libre-échange. En effet, dans la mondialisation, aucun pays ne peut espérer avoir une place sans adhérer à des accords commerciaux. L'Union Européenne constitue un bloc économique et politique régional, le Mercosur (le Marché commun du Sud) est son équivalent en Amérique latine, et l'Asean (l'Association des nations de l'Asie du Sud-est), en Asie. Chaque continent avance à travers ces zones de libre-échange. Actuellement, nous constatons l'émergence des blocs économiques régionaux. Il appartient aux Africains de développer l'Union Africaine. Nous avons rajouté cette dimension économique par rapport à l'ancienne philosophie de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'Afrique a des ressources et sa population est jeune. Ce grand continent est l'avenir de la planète. Voilà pourquoi il y a une convergence d'intérêts de toutes les puissances économiques en Afrique. Sous un autre angle, l'intégration économique est une immense opportunité pour l'Afrique de développer son économie.

INTERVIEW

QUE PENSEZ-VOUS DE LA TENDANCE DE PLUS EN PLUS MARQUÉE EN FAVEUR DU PROTECTIONNISME DANS LE MILIEU ÉCONOMIQUE MALGACHE ?

Pour moi, cela ne s'apparente pas à un protectionnisme. Madagascar ne sait même pas protéger ses ressources. On entend souvent que les produits malgaches ont été refoulés d'un tel pays pour des questions de normes ou de qualité. La Grande île n'a pas su défendre ses intérêts. Nous avons besoin de protéger les industries locales, mais il y a une stratégie à mettre en place. Si l'on ne prend que le cas des savonneries locales, leur capacité peine à couvrir le marché national, alors qu'avec ses 25 millions d'habitants, Madagascar a un marché bien plus qu'intéressant. La demande est présente. Mais quels sont les problèmes des entreprises malgaches ? Pourquoi n'arrivent-elles pas à produire ? Que devrions-nous faire ? Quels sont les intrants qu'il faudrait produire localement pour être compétitif ? Nombreuses sont les questions sur ce fait. Pourtant, il suffirait de travailler dans une économie d'échelle. Si nous importons les *inputs* au niveau régional, les coûts de production reviendront moins chers. Et c'est tout l'intérêt de l'intégration. Madagascar est membre du Comesa, mais nous n'avons pas su augmenter nos exportations depuis notre adhésion. Dans ce marché, l'économie dominante est l'Égypte, et dans la SADC, l'Afrique du Sud. D'où la raison de la présence de nombreux produits égyptiens ou sud-africains dans nos murs : les huiles alimentaires, les fromages ou autres. L'industrie égyptienne tourne à plein régime. Mais si l'on ne calcule pas ses besoins, si l'on n'a pas la capacité d'en produire, nous ne serions jamais compétitifs. Les produits venant d'ailleurs coûtent moins chers parce que nous produisons en petite quantité. Cette situation découle d'un manque de mesures et

La convergence macroéconomique au niveau des communautés économiques régionales pourrait également se mettre en place, si les échanges s'accroissent

de réflexions par rapport à la demande. Par exemple, les Américains ont fait de l'Afrique de l'Est leur marché pour les friperies mais les Éthiopiens ont dit qu'ils allaient désormais favoriser leur industrie et interdire l'entrée de ces articles dans leur pays. Il en est de même pour le Rwanda.

QUELS SONT ALORS, SELON VOUS, LES AVANTAGES DE L'INTÉGRATION, NOTAMMENT INTRACONTINENTALE ?

Il est indispensable d'établir des partenariats africains. Partageant le même continent, nous avons les mêmes visions. C'est l'essence de l'intégration à travers laquelle nous pourrions aller loin. En guise d'exemple, la construction des infrastructures se développe énormément en Afrique, comme en Éthiopie. Cependant, la production nationale de matériaux de construction n'y est pas suffisante. En effet, elle se trouve contrainte d'importer du fer de la Turquie. Madagascar a la potentialité et les matériaux, à travers ses multiples gisements, car le pays est béni de Dieu. Nous pouvons produire du ciment également. Aussi, nous faudrait-il arrêter cette logique d'aller exporter « bêtement ». Si nous commençons à exploiter les gisements de fer et que nous les transformons localement, le marché africain sera ouvert. Il est proche et preneur. Pour les produits halieutiques, l'Éthiopie ne produit ni crevettes, ni calmars, ni fruits de mer. C'est une opportunité de marché pour Madagascar, d'autant plus que la présence d'Ethiopian Airline en facilite maintenant la prospection. La population va se développer, sa demande sera large. Cela occasionnera un effet d'entrainement. La convergence macroéconomique au niveau des communautés économiques régionales pourrait également se mettre en place, si les échanges s'accroissent. On fixe le taux de croissance, la part des recettes fiscales dans le PIB et le niveau d'endettement ensemble. L'association des banques centrales africaines – dont la Banque centrale malgache fait partie – commence à travailler sur la convergence macroéconomique. Le cadrage macroéconomique est un élément de pilotage pour le gouvernement. Je pense que l'intégration est l'avenir de l'Afrique et, contrairement à une certaine idée véhiculée, les Africains sont solidaires. Par exemple, le roi du Maroc a donné trois milliards de CFA à la Côte d'Ivoire pour sa politique d'aménagement. Dans le cadre du financement de l'Union Africaine, le Maroc, l'Algérie, l'Égypte, le Nigéria et l'Afrique du Sud, les cinq économies majeures du continent, contribuent plus que les autres pays. Telle est l'une des plus grandes manifestations de la solidarité des pays africains. J'entends souvent les complaintes selon lesquelles le tissu productif malgache et Madagascar ne sont pas encore prêts pour l'intégration régionale. Mais quand le seront-ils ? L'Afrique avancera avec ou sans la Grande île.

LES PRIX PRATIQUÉS PAR LES COMPAGNIES AÉRIENNES AFRICAINES SONT PROHIBITIFS. PENSEZ-VOUS QUE CELA SOIT UN FACTEUR DE BLOCAGE POUR LES ENTREPRISES MALGACHES ?

Il peut y avoir plusieurs types de blocages, il ne s'agit pas seulement du transport aérien. Du point de vue psychologique, je parlerai d'un certain degré d'« autosatisfaction » malgache en premier lieu. Quand nous faisons des affaires, nous manquons d'ambitions. Tous les ans, le magazine *Eco Austral* donne un classement de toutes les entreprises de l'océan Indien. Des entreprises très connues en Afrique, comme le groupe Axian, était au 12ème rang en 2016 et au 5ème rang en 2017. Toutes proportions gardées, le tissu industriel actuel de l'Éthiopie ressemble à celui de Madagascar, il y a vingt ans. Cependant, nous sommes moins compétitifs car nous ne savons pas profiter de nos ressources naturelles. L'électricité coûte cher, Ambatovy importe du charbon d'Afrique du Sud, ce sont autant de causes et de preuves de la non-compétitivité qui est liée à un coût de production élevé. L'énergie est située au cœur du problème. Si nous voulons développer nos industries, nous devons exploiter, par exemple, l'huile lourde de Tsimiroro pour réduire de moitié nos coûts de production. Il faut également exploiter notre potentiel en énergies renouvelables pour pouvoir faire fonctionner efficacement l'industrie comme l'agroalimentaire. L'Afrique a importé des denrées alimentaires d'un volume de près de 35 milliards en 2015. Il faut un effort collectif et je fais appel aux jeunes pour faire

Ayons du courage pour nous attaquer au grand marché du continent africain

« autrement » les affaires. Il faut établir des partenariats. À l'exemple de l'approche de l'île Maurice. Les Mauriciens ont fait venir des investisseurs et petit à petit, ils sont rentrés dans les capitaux des entreprises. Ces dernières sont devenues les leurs. Il faut donc s'associer avec le secteur privé pour solutionner les problèmes de financement. On pourrait aussi utiliser le fonds de la Cnaps pour construire des infrastructures routières avec des systèmes de péage pour le remboursement. C'est ce genre d'approche que l'on doit adopter. Nous avons eu une génération de chefs d'entreprise qui ont travaillé pour l'industrialisation du pays. Mais la production prenait en compte le nombre d'habitants de leur époque. Cette production n'a pas évolué depuis. Certaines industries n'ont pas su changer. C'est pour cela que nous avons besoin de partenaires stratégiques pour développer nos entreprises.

LORS DE L'AUDITION PUBLIQUE ORGANISÉE PAR LA FONDATION FRIEDRICH-EBERT SUR LA ZLEC, VOUS AVEZ SOULEVÉ LE FAIT QUE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE (APE) AVEC L'UNION EUROPÉENNE EST LOIN D'ÊTRE BÉNÉFIQUE POUR LES PAYS AFRICAINS. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ET, SELON VOUS, L'OCCIDENT SERA-T-IL INQUIET FACE AU DÉVELOPPEMENT DU PANAFRICANISME ?

Le panafricanisme fait peur aux autres et l'Afrique fait objet de convoitises. Essayez d'analyser l'APE avec l'Union européenne et la ZLEC, et vous verrez que ce sont des dispositions qui ne peuvent pas coexister. Si on regarde la balance commerciale entre l'Europe et l'Afrique, elle est déficitaire en faveur de l'Union européenne. Et même avec l'aide au développement, de près de 30 milliards d'euros, le déficit n'est pas comblé. La relation avec l'Europe est totalement asymétrique. Il faut que nous mettre à l'œuvres et nous avons intérêt à nous mobiliser. Les Malgaches travaillent déjà beaucoup mais avec un rendement très faible. Aussi la question serait de trouver comment faire pour avoir plus de rendement, aussi bien pour l'individu que pour l'économie nationale.

SI COMME VOUS LE DITES, LE PANAFRICANISME FAIT PEUR AUX AUTRES, POURRAIT-ON SUPPOSER QUE LES CRITIQUES RÉCEMMENT ÉMISES À L'ENCONTRE DE L'ÉCONOMIE ÉTHIOPIENNE VIENDRAIENT DES GRANDES PUISSANCES ?

L'économie éthiopienne commence à souffrir. Mais il faut y mettre de l'ordre. L'Afrique commence petit à petit à s'acheminer dans sa démocratie, vu les changements de dirigeants observés ces dernières années. Des efforts sont également constatés en termes de la lutte contre la corruption. L'île Maurice est une référence pour ce qui est de la corrélation entre la croissance économique et la lutte contre la corruption.

QUE POURRAIT-ON DONC ESPÉRER POUR L'AVENIR ?

Les jeunes, voyez l'avenir autrement ! Il ne faut pas accepter la fatalité. En termes de ressources minières, nous avons des matériaux vitaux pour les nouvelles technologies et qui ont beaucoup de valeur, comme les terres rares du côté Nord-ouest et le vanadium dans le Sud. Il nous faut une bonne vision et surtout il faut que les jeunes se mettent à collaborer. Les jeunes et les femmes sont l'avenir de l'Afrique. Actuellement une entreprise nigériane fabriquant de ciment – dirigée par un jeune – a toute l'Afrique comme marché. Alors qu'au départ, l'initiative de production locale a été menée afin de réduire les importations. Les réseaux sont indispensables pour la solidarité et le partage. De nos jours, l'accès aux informations est plus facile avec internet. Ayons du courage pour nous attaquer au grand marché du continent africain. Autrement, les opérateurs malgaches auront des difficultés avec la convention tripartite, même sans ratifier la ZLEC, car les autres opérateurs viendront prendre en main l'entrepreneuriat à Madagascar. Entant qu'île, Madagascar possède plusieurs avantages. Et il ne faut pas oublier que notre vanille, notre cacao, nos épices, nos produits cosmétiques et pharmaceutiques biologiques, sont très demandés sur le marché extérieur. Les jeunes sont donc appelés à saisir cette opportunité grandissante. P

Quelques mots sur...

Pr Victor Harison

Un afroptimiste convaincu

L'élection de Commissaire aux Affaires économique de la Commission de l'Union Africaine est une étape importante dans la diplomatie malgache. D'habitude si effacée, la Grande île a réussi à faire élire un de ses fils au sein de l'organisation panafricaine.
Cette élection à la Commission des Affaires économiques est le couronnement d'un cursus impressionnant. Pr Victor Harison est au service de l'enseignement supérieur malgache depuis une trentaine d'années. Il a été directeur général de l'Institut national des sciences comptables et de l'administration d'entreprises (Inscae). Détenteur de deux doctorats en mathématiques appliquées et en sciences mathématiques, il est professeur titulaire au sein de la faculté des Sciences à l'Université d'Antananarivo depuis 1983. Il est également professeur titulaire à l'Inscae.
Le Pr Victor Harison possède une solide expérience internationale dans le domaine de l'enseignement et du partenariat. Il a collaboré avec des universités françaises et canadiennes. Il est d'ailleurs impliqué dans le réseau d'enseignement francophone pour avoir été membre du conseil d'administration de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), de l'Institut de la francophonie pour l'entrepreneuriat (IFE) à l'île Maurice, ainsi que membre de la commission régionale d'experts du bureau océan Indien de l'AUF. Il est aussi l'un des présidents du comité d'organisation et du comité scientifique de la conférence Atlas-AFMI 2017, un évènement de l'association francophone en management international (AFMI). Enfin, il est l'auteur de plusieurs livres et de nombreux articles publiés dans des revues scientifiques.

business et investissements

Les entrepreneurs en Afrique ont besoin d'un État fort pour prospérer

Forbes Magazine a publié sa liste annuelle des « Personnes les plus riches du monde ». Aliko Dangote, un magnat du ciment et industriel nigérian, classé au 100ème rang mondial, reste ainsi le plus riche africain, avec une fortune nette de 14,1 milliards de dollars.

George Kibala Bauer

Il y a quelques mois, Dangote a donné une interview à Bloomberg. À l'époque, cette interview a été un « piège à clics » pour ses remarques sur son désir d'acheter le club de football anglais, Arsenal FC, et éventuellement, de remplacer le manager Arsène Wenger. Cela se ferait une fois qu'il aurait concrétisé son projet de raffinerie dans la zone franche de Lekki, dans l'État de Lagos.

CE QUI A REÇU MOINS D'ATTENTION, ce sont ses commentaires sur les raisons pour lesquelles le Nigeria et d'autres pays africains n'ont pas été en mesure de créer plus d'emplois. « *Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'en Afrique, il y a 25 ou 30 ans, la majorité des entreprises appartenaient en fait au gouvernement. Et le gouvernement n'a jamais été bon en affaires* ». Il a alors ajouté : « *C'est le problème que nous avons. Le rôle du gouvernement n'est pas de diriger le processus. Nous avons maintenant l'esprit d'entreprise, et c'est ce que nous nous efforçons de mettre en pratique. Nous n'avons pas autant de chance que l'Asie, où tant d'esprit d'entreprise* était présent *depuis des générations et les entrepreneurs y ont naturellement suivi ce courant.* » Et pour renforcer ce point : « En Afrique, quand on y regarde de plus près, on n'a pas l'esprit d'entreprise pour faire face au boom de l'Asie. »

À CAUSE DE LA RÉPUTATION DE DANGOTE — il a siégé dans plusieurs commissions multilatérales et a l'oreille des présidents — il y a intérêt à faire la part de ce qui ne va pas avec sa perspective et la manière qui lie cette dernière à d'autres idées fausses relevant de l'histoire et de l'économie politique de la politique industrielle et des relations entre l'État et le marché, dans le contexte du rattrapage économique. D'abord, contrairement au discours présenté dans l'interview, et souvent négligé dans la chambre d'écho des experts internationaux cherchant à célébrer le « pouvoir transcendant de l'entreprenariat », Dangote Cement n'est pas seulement un produit du « sens des affaires » de Dangote, mais surtout un produit des politiques industrielles ciblées menées par l'Etat nigérian. La décision de Dangote d'entrer dans la production nationale de ciment a été en grande partie motivée par la politique. Dans un article récent sur Dangote Cement et les relations entre l'État et le marché, les chercheurs nigérians Akinyinka Akinyoade et Chibuike Uche, soutiennent que l'arrivée du deuxième mandat présidentiel du Général Olusegun Obasanjo en 1999 – cette fois à titre civil – *a ouvert la voie à l'essor rapide de Dangote Cement*. Les intérêts politiques d'Obasanjo (assurer le financement de ses campagnes électorales et stimuler la production nationale) s'alignent parfaitement avec l'intérêt entrepreneurial de Dangote (transformer le groupe Dangote d'une société commerciale en un géant industriel). En 2000, dans le contexte d'une vague de privatisations d'entreprises d'État nigérianes au cours du premier mandat de l'administration Obasanjo, Dangote a acquis une cimenterie d'État en difficulté ainsi que des carrières de calcaire. Mais contrairement à l'affirmation selon laquelle le groupe Dangote a miraculeusement décidé, un jour, que « nous allons commencer »

à produire du ciment à l'échelle nationale, il a fallu que l'État « pilote le processus ».

LA PRODUCTION NATIONALE DE CIMENT n'est devenue possible qu'une fois que l'administration Obasanjo a introduit sa politique d'intégration en amont, qui oblige les licences d'importation de ciment à n'être attribuées qu'aux importateurs qui présentent des preuves de construction d'usines de ciment pour la fabrication locale de ciment au Nigeria. Cette politique prévoyait des mesures incitatives, notamment une exonération de la TVA et de droit de douane pour l'importation d'équipements liés à la production de ciment, afin d'assurer la création d'emplois grâce à la fabrication locale d'intrants. Les nouveaux investissements dans l'industrie du ciment sont également éligibles au Pioneer industry incentive scheme, qui a récemment été étendu pour inclure un total de 27 activités industrielles potentielles. Le dispositif accorde également aux producteurs nationaux un statut de « pionnier » qui pourrait donner lieu à une exonération fiscale de trois à cinq ans. Feyi Fawehinmi a fait paraître un article montrant que Dangote Cement a payé un taux d'imposition effectif de moins de 1% de 2010 à 2015. Pendant ce temps, ses bénéfices au cours de la même période étaient d'un billion de Naira (six milliards de dollars américains aux taux de change de 2015), tandis que les marges bénéficiaires de l'entreprise dépassaient largement celles des autres producteurs de ciment.

POUR QUE LE SYSTÈME D'INCITATION de l'industrie se traduise réellement par une création d'emplois au niveau national, et ne représente pas seulement le bien-être des entreprises pour les entrepreneurs politiquement bien connectés, le Nigeria n'a pas besoin de « moins d'État », comme l'a suggéré Dangote, mais de « plus et bien sûr d'un meilleur État ». Davantage d'engagement d'une meilleure qualité de la part de l'État pourrait entraîner des investissements complémentaires dans des infrastructures spécifiques à l'industrie. Un récent rapport de l'Institute of Security Studies montre que la capacité des infrastructures installées au Nigeria est plus faible par rapport à celles des pays ayant des niveaux similaires. Stimuler la formation professionnelle et doter les banques d'investissement publiques existantes de plus de ressources pour (co)-investir dans des activités d'auto-découverte, telles que les investissements dans la production locale de ciment, ce qui nécessite un financement patient à long terme. Les sociétés peuvent tirer une plus-value considérable de ces activités d'auto-découverte, car celles-ci fournissent des informations à l'État et aux participants au marché concernant la capacité de manufacturer de certains produits localement. Ce que l'on appelle dans l'interview, « l'avantage du premier arrivé » de Dangote, est souvent un « dilemme du premier arrivé », car souvent les entrepreneurs privés ne sont pas en mesure de supporter l'intégralité des coûts et des risques associés à ce processus de découverte et dépendent donc de diverses formes de soutien de l'État (pour l'usine d'Obajana de Dangote Cement, l'investissement et la planification du projet ont été entrepris en partenariat avec plusieurs IDE).

LORSQUE L'ADMINISTRATION DE MUHAMMADU BUHARI, dirigée par l'APC, a pris le pouvoir en 2015, Dangote Cement n'était plus une industrie naissante, mais un géant industriel panafricain qui maintenait et entretenait de bonnes relations avec le nouveau gouvernement. Trois mois après sa prestation de serment, le vice-président Yemi Osinbajo a conduit une délégation gouvernementale en Zambie pour y faire construire une cimenterie du Dangote Group, alors que l'entreprise a également pu compter sur le soutien diplomatique de l'État nigérian dans un litige avec les autorités tanzaniennes et, selon une enquête de Reuters, sur des allocations préférentielles en devises étrangères de la Banque centrale du Nigeria à un moment où d'autres entreprises devaient faire face à une pénurie de dollars. Entre-temps, le Groupe Dangote est vraiment devenu ce que les économistes commerciaux et industriels appellent un « champion national » représentant le nationalisme économique au niveau national et la prééminence mondiale (ou du moins panafricaine) à l'étranger. La République Démocratique du Congo est récemment devenue le 10ème site de l'usine Dangote Cement sur le continent.

EN GÉNÉRAL, LA CRITIQUE A L'ÉGARD des politiques industrielles dans les pays en développement est que les entrepreneurs ayant des relations avec les politiques chercheront à dévier le développement de cette politique à leur avantage. De toute évidence, dans un monde idéal, l'accès à l'aide de l'État serait fondé sur des normes appliquées impersonnellement et ouvert à toute personne qui répond aux critères d'admissibilité. Pourtant, le travail de Mushtaq Khan a montré que les entrepreneurs politiquement connectés sont souvent plus susceptibles de bénéficier des politiques industrielles gouvernementales, même dans les pays riches, parfois, où cela se traduit par la captation réglementaire. Il est donc peu approprié de simplement souhaiter la disparition de l'économie politique complexe d'un pays, comme le programme universaliste de bonne gouvernance de la Banque mondiale a souvent eu tendance à faire, comme il a été souligné par Khan, ainsi que par Lin et Monga. Dans le contexte du rattrapage économique, le succès des politiques industrielles n'est pas nécessairement lié à l'allocation du soutien de l'État suivant des règles ou non, mais plutôt au fait que l'État dispose du capital politique et de la capacité nécessaire pour « discipliner » les entrepreneurs politiquement connectés en subordonnant le soutien de l'État à des décisions d'investissement socialement valables.

LA PRIVATISATION DES ENTREPRISES D'ÉTAT et les investissements étrangers dans le contexte des exigences de copropriété locale peut être particulièrement difficile pour les parties prenantes impliquées et lucrative pour les entrepreneurs politiquement connectés. Par exemple, l'investisseur saoudi-ethiopien Mahamed Hussein al-Amoudi, récemment emprisonné, a utilisé ses relations politiques avec les principales parties prenantes du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) pour bénéficier des privatisations post-Derg du gouvernement. Selon les câbles diplomatiques, les entreprises acquises par Al-Amoudi valaient à un moment donné 60% de la valeur totale en dollars de toutes les entreprises éthiopiennes privatisées ! En termes d'investissement direct étranger (IDE), les multinationales procèdent fréquemment à des transferts de parts – et de propriété – à des élites bien connectées politiquement pour prendre pied, comme cela a été le cas récemment en Tanzanie et au Mozambique. Dans de tels cas, le fait de favoriser des entrepreneurs bien connectés politiquement n'a pas d'effet de croissance substantiel, mais ne constitue qu'une simple « recherche de rente », et crée ce que l'ancien gouverneur de la banque centrale devenu Emir de Kano, Mallam Mahammadu Sanusi II, a dénigré comme des « milliardaires à mallettes ... qui n'emploient personne ».

ALICE AMSDEN ET KHAN ONT SOULIGNÉ, par exemple, que l'une des principales caractéristiques du règlement politique qui sous-tend les États développementistes de l'Asie de l'Est était qu'il donnait à l'État la possibilité d'imposer des conditions difficiles à des organisations puissantes. Ainsi, lorsque Dangote compare les relations entre l'État et le marché au Nigeria, aux relations entre l'État et le marché en Asie de l'Est, il ne peut pas conclure que le Nigeria a simplement besoin de « moins d'État et plus d'esprit d'entreprise ». Le Nigeria a l'un des ratios impôts/PIB les plus bas du monde, et une population jeune et en croissance rapide qui ne peut seulement dépendre d'opportunités d'emplois d'entrepreneurs et de fourniture de services publics. Avec tout le respect dû aux ambitions de Dangote pour l'industrie nigériane, la réalisation de ces ambitions exige plus d'implication de l' État, plus de contingences sur les entrepreneurs politiquement connectés, et une politique industrielle plus importante et de meilleure qualité. **P**

Cet article a été initialement publié sur le site www.africasacountry.com. Une plateforme numérique d'analyse, de critique et d'opinions.

intégration régionale

À l'assaut du continent

Madagascar fait partie des 44 pays de l'Union Africaine signataires, au mois de mars dernier, de l'accord sur la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF). Une zone qui tend à accroître les échanges intra-africains et promouvoir le panafricanisme.

Karina Zarazafy

Cette intégration ambitionne de mettre en branle «*une convergence macroéconomique au niveau des communautés économiques régionales*», comme l'a souligné le Pr Victor Harison, Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'Union Africaine.

LA MISE EN PLACE DE LA zone de libre-échange continantale africaine (ZLECAF) fait partie des projets phares de l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Cet agenda qui s'affiche comme étant un «*planendogène de l'Afrique*», vise sa transformation structurelle sur la base d'un cadre stratégique commun pour une croissance inclusive et un développement durable. Selon

L'Afrique

son potentiel et son retard

- 1 200 MILLIONS D'HABITANTS : LA TAILLE DU MARCHÉ AFRICAIN
- 2ÈME CROISSANCE APRÈS L'ASIE
- 41% : TAUX DE PAUVRETÉ
- 60 % DES TERRES ARABLES INEXPLOITÉES DU MONDE
- 30 % DES RÉSERVES MONDIALES EN MINERAIS
- 40 % DES RÉSERVES EN OR
- 60 % DU COBALT
- 90 % DU PLATINE
- 18% DES EXPORTATIONS DE L'AFRIQUE (2010-2015) : PRODUITS MANUFACTURÉS
- 62% DE L'ENSEMBLE DES IMPORTATIONS PRODUITS MANUFACTURÉS
- 7 MILLIARDS DE DOLLARS DE DÉPENSES EN IMPORTATION DE RIZ
- 1 ACCORD D'ÉTABLISSEMENT DE LA ZLEC (ACCORD-CADRE)
- 35 MILLIARDS DE DOLLARS : ACCROISSEMENT DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN D'ICI 2022

© D.R

© Infographie : Audry Rabenandrasana/Becom

Sources : Intégration continentale reformes de l'union africaine Zone économique de libre-échange africaine (ZLECAF) (Commission de l'Union africaine) - La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECaf) : les défis, enjeux et opportunités pour Madagascar (ministère du Commerce et de la Consommation)

le Pr Victor Harison, dans une présentation faite lors d'une audition publique sur ce thème de la ZLECAf, l'intégration continentale signifie concrètement «*avancer vers une reconnaissance mutuelle des normes et un assouplissement du commerce entre les pays africains*». Il est question de «*se protéger contre les poussées commerciales imprévues*», et de se doter «*d'un mécanisme de règlement des différends*». Dans un second temps, la ZLECAf entend ainsi développer un environnement propice pour la reconnaissance des droits de propriété intellectuelle en Afrique, pour les investissements intra-africains et pour la lutte contre les obstacles anticoncurrentiels. Dans cette optique, seront mis en place un mécanisme visant à éliminer les charges liées aux barrières non tarifaires pour les commerçants, une coopération entre les autorités douanières en matière de normes et de réglementation, un accès aux marchés de tous les pays africains pour les fournisseurs de services, et une suppression des droits de douane sur une grande variété de biens échangés entre pays africains.

CETTE INTÉGRATION AU marché continantal vise un accroissement du commerce intra-africain à hauteur de 35 milliards de dollars par an d'ici 2022, ainsi qu'une baisse des importations en provenance du reste du monde. Elle entend également augmenter les exportations agricoles et industrielles, respectivement de quatre milliards (7%) et 21 milliards (5%) de dollars. D'un autre côté, le marché africain représente un potentiel de quelque 1 200 millions de consommateurs avec une croissance de la classe moyenne soutenue. Chaque pays ayant sa spécificité et ses produits phares, il y a un large éventail de marchés disponibles et ouverts à tous. Comme l'a souligné Dr René N'Guettia Kouassi, directeur du Département des Affaires économiques de la Commission de l'Union Africaine, «*l'intégration est l'avenir du Continent. Nous n'avons pas d'autres alternatives pour sortir l'Afrique de la pauvreté*». «*L'heure est à la prise de conscience collective, à la discipline et au travail*», martèle Pr Victor Harison. L'Agenda 2063 de l'UA évoque sept aspirations qui feront de l'Afrique un continent prospère et une puissance économique influente dans le monde. L'intégration est une étape pour arriver à cette union politique et économique du Continent noir. Cette vision envisage de ce fait un continent dans lequel les pays se soutiennent. Comme l'a fait remarquer le Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'UA, «*il y a ce que nous appelons la "convergence macroéconomique" au niveau des communautés économiques régionales*». Dorénavant, les nations africaines vont fixer ensemble le taux de croissance, la part des recettes fiscales dans le PIB, et le niveau d'endettement.

L'INTÉGRATION À LA ZLECAF présente de nombreuses opportunités pour la Grande île, dont les échanges avec le continent sont pour l'instant très faibles. Madagascar échange principalement avec l'Afrique du Sud qui représente 2,79% des exportations et 5,21% des importations en 2017. En effet, outre le fait que le marché africain représente plus d'un milliard de consommateurs, la grande diversité des produits malgaches constitue un des plus grands atouts du pays (produits agricoles et produits miniers notamment). Sachant que plusieurs entreprises africaines affichent actuellement des besoins en produits intermédiaires et semi-finis importants. Cette ouverture au Continent noir constitue également une motivation pour les investisseurs étrangers à monter des projets industriels dans le pays sans compter le développement de la collaboration et le commerce interentreprises et l'accès aux nouveaux instruments de développement des affaires. La Grande île apparaît certes comme étant encore non compétitive sur tous ces marchés auxquels elle s'est ouverte. Toutefois, le fait est que la machine est en marche. Aussi, pour pouvoir bénéficier de ces intégrations faudrait-il intégrer non seulement les marchés «*mais également, les moyens de production, les recherches et les innovations*», comme l'a noté Freddie Mahazoasy, Vice président de l'Assemblée nationale. Il est également nécessaire de modifier la structure économique et viser l'approvisionnement du continent en produits finis ou semi-finis. Renforcer le tissu industriel au niveau national et les négociations internationales, promouvoir la mise aux normes et qualité internationales, adapter les politiques économiques et les plans de développement à cette nouvelle donne du marché commun africain sont autant de préalables pour faire profiter ces intégrations au pays. P

REPORTAGE

à la loupe

35 milliards de dollars

C'est l'accroissement espéré du commerce intra-africain d'ici 2022

1 200 millions

La taille du marché africain

Infrastructures Lever les obstacles énergétiques

Le premier souci des industries et des entreprises malgaches face à ces diverses ouvertures est leur compétitivité. Madagascar fait déjà partie de deux grands marchés régionaux, la SADC et le Comesa. La Grande île vient d'adhérer, outre à la ZLECAf, à la Zone de libre échange tripartite (ZLET). Cependant, «*nous ne sommes pas encore prêts pour ces intégrations*», a souligné Erick Rajaonary, PDG de Guanomad et de la plateforme Fivmpama. «*Il nous faut avant tout protéger nos industries locales*», a-t-il insisté.
En effet, l'objectif premier du commerce est de vendre. Andry Ravalomanda, le directeur général du commerce extérieur, au sein du ministère du Commerce et de la Consommation, rétorque: «*nous ne pouvons pas vendre si nous ne produisons pas en quantité suffisante et suivant la qualité requise. Nous n'aurons pas de valeur ajoutée sans transformation et respect des normes*».
Un autre grand problème des industries malgaches, et qui influe énormément sur leur compétitivité au niveau régional et international, est le coût trop élevé de l'énergie. Aussi bien le secteur privé que l'administration publique et chaque citoyen, à tous les niveaux, conviennent qu'il s'agit de la plus grande entrave au développement industriel du pays. Madagascar est bien lancé sur une grande réforme du secteur énergie, avec, comme points d'orgue, la construction de barrages hydroélectriques et l'abandon progressif des centrales thermiques, mais les résultats de ces actions ne se feront sentir que dans quelques années. «*À tous les niveaux de cette chaîne de valeurs, nous avons des obstacles à lever et notre véritable challenge, est de le faire de manière coordonnée*», conclut Andry Ravalomanda.

------- **K.Z.**

LE PANORAMA DU MONDE
DE L'EMPLOI ET DES RÉMUNÉRATIONS À MADAGASCAR

FONCTION PUBLIQUE [1]
- 107 100 fonctionnaires
- 2 088 milliards d'ariary : solde
- 186 milliards d'ariary : indemnités
- 750 ariary : valeur du point d'indice[2]

LE SALAIRE MINIMUM VITAL : 385 092 ARIARY[3]
- 223 350 ariary alimentation
- 132 942 ariary logement
- 37 069 ariary habillement
- 28 800 ariary transport et loisirs

4 % ATSIMO ANDREFANA :
taux de chômage le plus élevé à Madagascar[5]

LE SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (SMIG) DANS LE SECTEUR PRIVÉ : 155 000 ariary

EMPLOIS PAR SECTEUR[4]
- 75,8% des emplois créés à Madagascar se trouvent dans le secteur primaire, plus particulièrement dans l'agriculture
- 4,1% des emplois crées dans l'ensemble sans considérer la création d'emplois dans les autres services
- 9 emplois créés sur 10 se trouvent dans le secteur informel

UNE JEUNESSE EN QUESTIONS [4]
- 80% des jeunes hommes et des jeunes femmes travaillent
- 4 jeunes sur 10 sont en adéquation formation/emploi
- 13% des jeunes sont employés et travaillent pour un employeur

© Infographie : Andry Rabenandrasana/Bercom

SOURCES : [1] Loi de Finances 2018 [2] Rapport d'étude Pour une transparence de la rémunération des agents publics à Madagascar (Transparency International Initiative
Madagascar) [3] Estimation issue du Rapport d'étude sur L'alignement des grilles indiciaires des fonctionnaires à Madagascar (Randrambaon'ny Sendikà) [4] Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active à Madagascar (BIT – mai 2014) 8 LFI 2017 5 Statistique de 2012 (Instat)

Monde du travail

LE MIRAGE DU SALAIRE DÉCENT

Salaire minimum, salaire vital, salaire décent, autant de termes du monde du travail qui, peu importe les circonstances dans lesquelles ils sont utilisés, ramènent au même problème à Madagascar : l'insuffisance du montant de la rémunération.

Maholy Andrianaivo

Chaque jour, Marie, employée dans une entreprise franche de la capitale, joue à un numéro d'équilibriste pour gérer convenablement le budget qu'elle a entre les mains. Avec son mari, travailleur dans une zone franche également, ils ont à charge trois enfants.

UN À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (EPP), un au collège et une fille en décrochage scolaire. Leur charge quotidienne, frais de bus et nourriture essentiellement, se chiffre à, en moyenne,
7 000 ariary par jour. Le couple gagne aux alentours de 400 000 ariary par mois, en termes de revenus cumulés. Avec les charges mensuelles (la Jirama, le riz, les vêtements, etc.), le calcul est vite fait et quand la fin du mois approche, le portefeuille est bien souvent au rouge.

« Il n'y a pas de place aux imprévus », soupire le père de famille qui multiplie les heures supplémentaires, les petits boulots et les endettements pour compléter le revenu familial. C'est un cercle infernal dans lequel cette famille vit. Elle n'est pas la seule dans ce cas. Le pouvoir d'achat n'a cessé de s'éroder tout au long de ces 58 années d'indépendance, alors que l'inflation suit une tendance haussière soutenue.

DU CÔTÉ DE LA JEUNESSE ACTIVE, la situation n'est guère plus reluisante. D'après l'enquête sur la *Transition des jeunes vers la vie active*, réalisée par l'Institut national de la statistique en 2015, plus de 83 % des jeunes occupent un emploi vulnérable. Soit, ils travaillent pour leur propre compte, soit ils participent à des activités familiales non-rémunérées. Ainsi, les jeunes travailleurs indépendants sont faiblement payés dans la Grande île. Les revenus mensuels ne dépassent pas les 40 000 ariary. Ces chiffres sont alarmants puisque 70 % de la population malgache a moins de 35 ans. Ces données sont issues d'une étude réalisée dans le cadre de l'élaboration du Plan national actions pour la promotion du travail décent dans l'économie rurale en 2017. Les disparités en milieu rural, entre homme et femme, demeurent effarantes. L'homme gagne en moyenne 1 161 000 ariary par an, tandis que la femme ne gagne que 696 000 ariary. Cette situation malgache reflète une inégalité qui est prégnante même au niveau mondial. Aucun pays au monde n'accorde aux femmes et aux hommes le même salaire pour un travail équivalent, selon le World economic forum (2015). Les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT), indiquent que les femmes, à l'échelle mondiale, gagneraient en moyenne 77 % du salaire masculin.

Le pouvoir d'achat n'a cessé de s'éroder tout au long de ces 58 années d'indépendance, alors que l'inflation suit une tendance haussière soutenue

OUTRE LE FAIT QUE LA MAJORITÉ des travailleurs malgaches évoluent dans l'informel, toutes les entreprises formelles n'offrent pas un travail décent à leurs employés. En 2012, seuls 32,67 % de ces structures ont adhéré à un organisme de prévoyance sociale, et 16,81 % se sont affiliées à des services médicaux du travail. Peu importe le montant que les salariés perçoivent, ils doivent prendre en charge eux-mêmes leur santé et prévoir leur retraite. De plus, la création d'emplois dans le secteur public n'a pas d'impacts réels sur l'économie puisque les agents de l'État ne représentent au plus qu'à peu près 1 % de la population, si l'on se fie aux données issues de la Loi de finances 2017. D'après les chiffres publiés par l'administration publique, Madagascar compterait actuellement près de 190 000 agents de l'État. L'emploi et le salaire ne résolvent pas les problèmes de la pauvreté à Madagascar où plus de 70 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

L'INSUFFISANCE DE RÉMUNÉRATION impacte autant sur le côté humain que sur la vie économique de tout le pays. Un travailleur qui a un accès limité aux soins de santé, habitant un logement insalubre et dont les enfants ont un accès restreint à l'éducation, ne peut avoir une culture de productivité et d'efficacité. Il ne peut participer à la vie politique et culturelle de son pays. Ce travailleur ne peut apporter une dynamique pour l'économie puisque sa consommation est limitée. Par ailleurs, il ne peut investir autant pour sa santé et son avenir que dans des activités économiques génératrices de revenu. À Madagascar, réajuster le salaire ramène à conjuguer trois intérêts divergents. En premier lieu, celui des décideurs politiques qui optent pour des mesures palliatives et qui appliquent des majorations périodiques. Ensuite, celui du patronat qui est face au défi de la rentabilité, du rapport productivité et rémunération. Enfin, l'intérêt des salariés qui luttent pour une rémunération décente. Les travailleurs exigent un salaire vital. L'OIT, quant à elle, recommande l'institutionnalisation d'un salaire minimum. Madagascar met en application le salaire minimum d'embauche qui est maintenant de 168 000 ariary.

POUR L'ÉCONOMISTE RADO Ratobisaona, le salaire minimum d'embauche ne correspond pas à ce qui est vital. *« La détermination du salaire vital doit prendre en compte les besoins du ménage : la santé, l'éducation, le logement et la nourriture »*, précise-t-il. Les 168 000 ariary sont loin de suffire pour les couvrir. Ce qui renvoie à une déclaration de Gilad Isaacs, membre de l'Ini-

Salaire vital face au salaire minimum

Le salaire vital permet au travailleur (euse) de couvrir ses besoins fondamentaux, alors que le salaire minimum du pays est souvent bien fixé à un niveau insuffisant pour lui permettre de vivre décemment. Il parait bien évident que le Smig fixé à 168 000 ariary par mois, dans les entreprises formelles, en bien en deçà de l'inflation et des éventuelles charges imprévues dans le foyer.

© Nino

JONGLAGE. Quand la fin du mois approche, le travailleur doit jouer un numéro d'équilibriste pour pouvoir s'en sortir

tiative pour la recherche sur le salaire national minimum de l'Université Wits: «*l'impact du salaire minimum sur l'emploi est très faible, négligeable ou statistiquement non significatif*». La syndicaliste Sarah Ranivomboahangy de la Confédération générale des syndicats des travailleurs de Madagascar (Fisema), explique : «*Les travailleurs sont endettés. Ils réalisent leurs tâches d'employés tout en s'inquiétant de ce qu'il adviendra de leurs familles aujourd'hui ou demain. Il faut leur donner le moyen de se "stabiliser psychologiquement" dans leur travail pour que la productivité atteigne le maximum, c'est-à-dire en leur donnant au moins un meilleur salaire*». Même son de cloche du côté du syndicaliste Barson Rakotomanga du Syndicat et vie de sociétés (SVS) et de la Solidarité syndicale de Madagascar pour le secteur privé. «*Bien entendu, le niveau de rémunération est insuffisant. Les travailleurs survivent plus qu'ils ne vivent. L'augmentation ponctuelle des salaires n'est pas une solution*», estime-t-il.

AUX REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS, les décideurs politiques ripostent par une augmentation ponctuelle du salaire. Pourtant de l'avis des syndicalistes et des économistes pourtant, les réévaluations salariales n'améliorent en rien le pouvoir d'achat des salariés. «*Si nous considérons que l'inflation est de 7% et que la négociation patronat/syndicat des travailleurs n'a établi l'augmentation du salaire qu'à 7% ou moins, dans les faits monétaires, il n'y a pas d'augmentation,* précise Toky Ravoavy, conseiller syndical. *C'est juste un réajustement du salaire par rapport à l'inflation. Pourant c'est la raison de la diminution du pouvoir d'achat. S'il faut augmenter, il faut dépasser le chiffre de l'inflation réelle*». L'économiste Hugues Rajaonson va plus loin. «*Quel que soit leur pourcentage, 8%, 15,6%, 30%, etc. les réévaluations salariales ne combleront jamais les effets induits que sont l'inflation, le chômage, la hausse des coûts de production… La recommandation est l'indexation automatique des salaires au taux d'inflation. Le processus d'indexation sous-entend que l'augmentation de salaire ne doit pas être un outil de populisme politique, mais un outil de régulation ou de correction du pouvoir d'achat*». D'un côté, comme la plupart des ménages ne comptent pas sur un seul salaire pour supporter les charges, mais effectuent d'autres petites activités pour combler le vide, l'ampleur de l'impact de cette augmentation de salaire n'est que relativement significative. D'un autre côté, suivant les explications de Séverine Deboos-David, du bureau de pays de l'OIT pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles, «*l'existence d'un revenu stable au sein d'un ménage pauvre permet d'engranger un mécanisme de système de gestion des risques et d'envisager de faire des investissements.*» Le ménage peut se construire des stratégies pour sortir de la pauvreté.

POUR QUE LES RÉAJUSTEMENTS appliqués au salaire aient un réel apport sur l'économie du pays, ce n'est pas le budget qu'il faut cadrer, mais l'économie. «*C'est une approche économique qu'il faut adopter au lieu d'une approche budgétaire. Lorsqu'il est question de gestion des ressources, il faut faire appel à une analyse économique. Connaitre la trajectoire économique pour maitriser l'inflation tout en maintenant le pouvoir d'achat des travailleurs/consommateurs*», soutient la Dr France Ranaivosolofo. L'OIT, dont Madagascar est membre depuis 1960, prône la mise en place de mécanismes de dialogue dans tout processus de prise de décision en ce qui concerne l'emploi et le travail. Séverine Deboos-David soutient qu'«*il faut trouver une solution ensemble. Discuter des contraintes du côté des employeurs et de celles des employés. Il faut trouver un compromis et une façon d'avancer puisque l'objectif est de parvenir à ce que le secteur privé continue à faire des bénéfices et que tout le monde tire profit de cette croissance*». Dans la Grande île, les plateformes au sein desquelles le dialogue social doit tenir ne sont pas fonctionnelles. Le Conseil économique, social et culturel (CESC) n'a jamais été mis en place bien que son institution relève de la Constitution. C'est au niveau de cette structure que le dialogue entre le gouvernement et les partenaires économiques, sociaux et culturels devrait s'opérer.

LA DR FRANCE RANAIVOSOLOFO, représentant de la Fisamare au Conseil supérieur de la fonction publique avance, qu'entre

SALAIRE MINIMUM VS SALAIRE VITAL

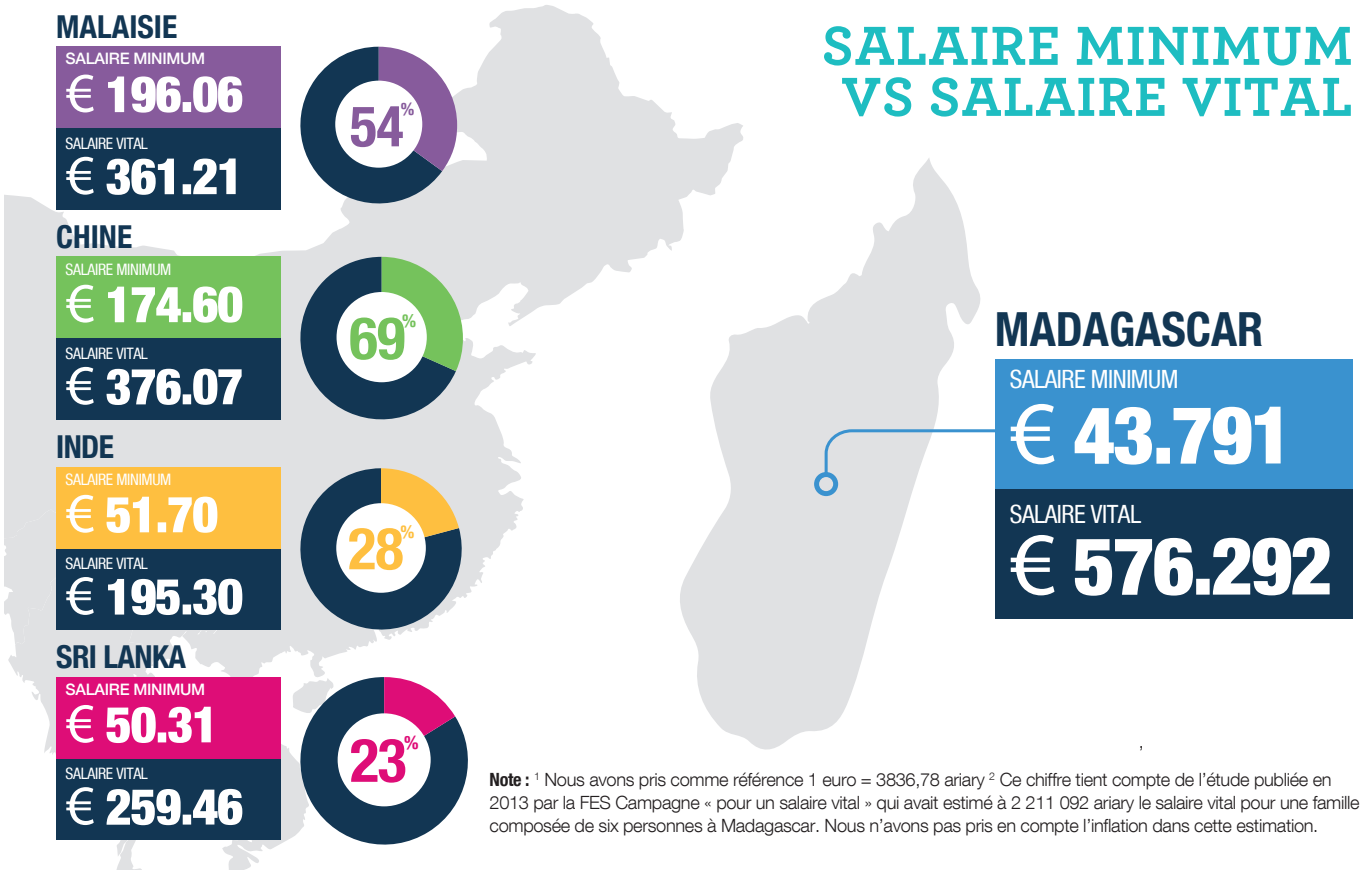

Note : [1] Nous avons pris comme référence 1 euro = 3836,78 ariary [2] Ce chiffre tient compte de l'étude publiée en 2013 par la FES Campagne « pour un salaire vital » qui avait estimé à 2 211 092 ariary le salaire vital pour une famille composée de six personnes à Madagascar. Nous n'avons pas pris en compte l'inflation dans cette estimation.

autres questions, les discussions sur les possibilités ou non de rehausser le niveau de salaire se font au niveau du CESC. Pour le secteur privé, pendant dix ans, le Conseil national du travail (CNT) a été en dormance. La première période d'inactivité (2008-2013) a été expliquée par la crise politique. La deuxième a été marquée par l'inertie. En effet, malgré le fait que le CNT soit incontournable pour la consultation, le dialogue, la concertation, la négociation entre employeurs, employés et l'État, sa remise en route prend beaucoup de temps. Elle a été enclenchée par les syndicalistes et sa réactivation a été décrétée en septembre 2017. Près de dix mois plus tard, le processus pour son opérationnalisation n'a toujours pas abouti. Christelle Ramaroson, directeur de la Promotion du travail décent au niveau du ministère chargé du Travail et des Lois sociales avance que la procédure administrative sur la désignation des membres ainsi que les va-et-vient que cette procédure exige, retarde l'opérationnalisation du CNT.

OUTRE LE DIALOGUE SOCIAL QUI garan l'appropriation de toutes les parties prenantes des décisions prises, l'adéquation entre productivité, performance et salaire est mise en exergue. Le Groupement du patronat malgache (Fivmpama), le Groupement des entreprises de Madagascar (Gem) et le Syndicat des industries de Madagascar (Sim) martèlent, depuis des années que la concurrence déloyale (envahissement de produits d'importation qui bénéficient de nombreuses facilitations en matière douanière et fiscale, sans parler des entraves aux textes en vigueur qui se font en toute impunité) a de sérieuses répercussions sur la production et menace l'existence des industries malgaches. Rado Ratobisaona met en avant l'idée que l'État doit jouer son rôle de facilitateur et de régulateur pour des industries plus performantes. «*Lorsque les industries produisent à grande échelle, leurs coûts de production se réduisent et il leur est possible de mieux payer les salariés*». Et même si l'impact de la performance des salariés de l'État sur l'économie est plus indirect, le raisonnement reste le même. «*Lorsque l'administration publique est efficace, la productivité est en hausse. Il faut que la productivité des agents de l'État soit proportionnelle aux charges financières correspondantes*». L'employeur, qu'il s'agisse de l'État ou de l'entreprise privée, parvient à compenser au niveau de la productivité. Un équilibre se crée entre les charges liées au salaire et le bénéfice que l'employeur réalise et la vie économique : consommation-épargne-investissement se met en place. Cet équilibre est encore assez loin pour le cas de Madagascar, où l'on a l'habitude de dire ironiquement que «l'on cherche aujourd'hui ce que l'on a mangé hier». P

LES SYNDICATS SONT ENGAGÉS SUR LA VOIE DU RENOUVEAU. MINÉ PAR DIVERS FLÉAUX, LE MONDE SYNDICAL VEUT DORÉNAVANT S'AFFIRMER ET RÉCLAME SA PLACE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS.

Quels sont les blocages au niveau du dialogue social ?
Les syndicats n'ont jamais été considérés comme étant des partenaires sociaux crédibles. Or, il faut promouvoir le dialogue soial à tous les niveaux et cela passe par des syndicats forts. Aussi, les organisations syndicales ont-elles besoin de renforcer leurs capacités. Divers paramètres sont à revoir : l'esprit syndical, la stratégie, la question de communication et de développement

La galère des galériens

Les gens de maison sont bien souvent en marge des débats liés aux rémunérations. Souvent mal payés, mal logés, mal nourris et victimes de violences physiques, psychologiques, voire sexuelles, ils composent fréquemment le paysage des foyers malgaches, aussi bien en milieu urbain que rural. Les agences de placement peu scrupuleuses fleurissent également et profitent de l'aubaine laissée par le chômage. Cependant, la plupart des employés domestiques n'ont pas de contrats d'emploi formels et à la place dépendent, d'accords verbaux qui peuvent être facilement résiliés.

Dans la Grande île, beaucoup d'employeurs pensent que le travail domestique n'est pas un vrai métier. Ainsi, la personne ne bénéficie pas de ses droits en tant que travailleur. Or, les textes indiquent clairement que ces travailleurs doivent être inscrits aux services de protection sociale. D'ailleurs, les cotisations sont loin d'être exorbitantes, de l'ordre de 800 ariary

par employeur et 80 ariary par le/la domestique par mois. L'employeur a également l'obligation de l'inscrire auprès des organismes qui fournissent des prestations de soins comme l'Ostie. Bien qu'aucun chiffre n'ait été communiqué, il parait évident que peu de travailleurs domestiques soient couverts par une assurance. Notons qu'un Traité international sur les droits des employés de maison est entré en vigueur en septembre 2013. Il fait suite à la Convention sur les travailleurs domestiques, adoptée en 2011 par les représentants des gouvernements, des employeurs et des salariés des 184 États membres de l'Organisation internationale du travail (OIT), dont Madagascar est membre.

------- **R.A.**

Barson Rakotomanga
le Sécrétaire général de la Solidarité syndicale de Madagascar (SSM)

Julie Raharisoa

Les travailleurs attendent beaucoup des syndicats

personnel, voire l'adaptation aux nouvelles technologies.

Quels sont les changements auxquels il faut s'attendre dans le monde syndical ?

Il nous faut un syndicat fort et uni. Les lois électorales votées à l'Assemblée nationale ont été à l'origine de la contestation sur la place du 13-Mai. Notre lutte, à nous, se focalise sur le système. Ainsi, nous avons un cheval de bataille : la mise en Place des structures prévues par la Constitution telles le Conseil économique et culturel ainsi que l'effectivité des structures comme le Conseil national du travail (CNT), pour le secteur privé, et le Conseil supérieur de la fonction publique (CSFOP), pour le secteur public. Il y a beaucoup d'action à faire. Les partis politiques perdent leur crédibilité, les travailleurs attendent beaucoup des syndicats. Le Premier ministre actuel est issu du milieu du travail, nous nous attendons à ce qu'une collaboration plus harmonieuse et efficace soit instaurée.

Qu'en est-il du taux de syndicalisation actuel ?

Le taux de syndicalisation en général reste faible avec seulement de 10 % de travailleurs syndiqués. Mais il peut varier d'un secteur à un autre. Dans l'informel, le taux de syndicalisation n'atteint même pas les 2 %. Dans le secteur privé, celui-ci est de 5 à 10 %. Par contre, dans le secteur public, celui-ci est relativement élevé, à peu près de 25 %.

des VUES & des OPINIONS

— Employeurs, décideurs et employés : un rapport de force inégalitaire

« (…) Le rapport de force dans le dialogue social et la négociation collective est inégalitaire. D'une manière générale, l'influence du gouvernement et des employeurs pèse très lourd dans les prises de décision. Depuis la crise politique de 2009, le non-respect des normes du travail se manifeste ouvertement à Madagascar. Du fait de la faiblesse de la création d'emplois, les employeurs sont tout-puissants sur la décision d'embauche et les conditions de travail, et le gouvernement laisse faire. (…) L'entreprise est, par exemple, réticente pour communiquer son compte de résultats aux employés membres du Comité d'entreprise. Les entreprises franches textiles sont représentées par une entité, le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP), tandis qu'une bonne dizaine de syndicats organise les travailleurs de ce secteur. (…)

Le pluralisme syndical peut être perçu comme participatif et enrichissant. Cependant, il explique le morcellement de la solidarité des travailleurs et la difficulté du syndicat à exercer un contrepoids suffisant par rapport aux autres acteurs pour influencer sur les décisions et amorcer un processus de changement structurel et durable. Le regroupement de huit d'entre eux dans une plateforme appelée Conférence des travailleurs de Madagascar (CTM) est une avancée vers une meilleure coordination des réflexions et des actions pour la défense des droits et intérêts des travailleurs au niveau national et au niveau des régions. Cependant, au niveau de l'entreprise, cette coordination est entravée par le clientélisme et la compétition entre les syndicats pour le recrutement des membres et l'élection aux postes de délégués du personnel. »

Dans *Des champagnes dans la chaîne globale d'approvisionnement de l'industrie textile, habillement et cuir* par Rado Ratobisaona, économiste, YLTPien (2013)

N° 11 F
N° 13 F

Les défis de la Couverture santé universelle

Les défaillances dans le système de santé malgache ne sont plus à démontrer. Ce secteur est mal en point. La mise en place d'une couverture de santé universelle constitue une éclaircie dans ce ciel grisâtre.

Karina Zarazafy Mamy Rael

Les familles qui ont eu affaire aux établissements hospitaliers publics malgaches, font ce sombre constat : les hôpitaux, aussi bien dans la capitale que dans les villes de province, sont dans un état préoccupant et calamiteux. Ses bâtiments illustrent bien un secteur délaissé qui cristallise les inégalités dans l'accès aux services de santé et les disparités. Pis, *« quand l'on n'a pas d'argent et que l'on doit être hospitalisé, cela équivaut à une condamnation à mort »*, note tristement un infirmier au sein du Centre hospitalier universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona. Le serment d'Hippocrate s'applique à l'aune des capacités financières du malade.

REPORTAGE

LA PR BLANCHE NIRINA RICHARD, experte en sciences économiques et sociales de la santé, rappelle que *« l'amélioration de la santé exige d'être solidement ancrée sur des prérequis fondamentaux, des conditions préalables formulées dans la Charte d'Ottawa : la paix, un abri, l'éducation, la nourriture, un revenu, un écosystème stable, des ressources durables, la justice sociale et l'équité, dont la plupart font défaut à Madagascar »*. La problématique du secteur santé apparaît comme étant à la fois la cause et la conséquence du grand niveau de pauvreté dans lequel se trouve le pays. Le secteur santé semble ainsi demeurer à un stade « embryonnaire ». En ce sens que les besoins sanitaires les plus basiques de chaque individu vivant sur le territoire national ne sont pas satisfaits. *« Les questions traditionnelles, comme la santé maternelle et infantile, la nutrition, les maladies transmissibles, sont loin d'être résolues et les maladies et décès dus aux affections dégénératives ainsi que les accidents s'y ajoutent »*, souligne-t-elle.

SELON L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS), les maladies infectieuses comme le paludisme, la tuberculose, la grippe, les schistosomiases urinaires et intestinales ainsi que la diarrhée constituent encore les principales causes de la morbidité et de la mortalité à Madagascar, que ce soit chez l'adulte ou chez l'enfant. Outre les infrastructures, le secteur enregistre un manque flagrant en ressources humaines. Pour fonctionner efficacement, les systèmes de santé doivent pouvoir compter sur une masse conséquente de ressources humaines, qui constituent le socle sur lequel repose l'organisation de la politique sanitaire. Selon les statistiques sur la santé publiées par l'OMS en 2013, entre 2005 et 2012, Madagascar ne compte en moyenne que 1,6 médecin pour 10 000 habitants, alors qu'elle préconise un ratio de sept médecins et 30 lits d'hôpital. Une réalité soulignée par le *Document de stratégie nationale sur la Couverture santé universelle (CSU)* qui décrit que « *la faiblesse en ressources humaines est un handicap pour la fonctionnalité des formations sanitaires tant publiques que privées* ». De nombreux Centres de santé de base (CSB) ne sont pas aux normes d'usage à Madagascar en termes de ressources humaines : 46,6 % des CSB 2, censés être tenus par un médecin n'en disposent pas, et 51,9 % des CSB 1 sont gérés par un seul agent, dont 150 par un aide sanitaire proche de la retraite.

EN RÉPONSE À CES NOMBREUX maux du secteur santé à Madagascar, en 2015, l'État a décidé d'avancer vers la mise en œuvre progressive du concept de la CSU. Le président de la République a défendu le projet: «*La CSU prend ses racines dans la Constitution de l'OMS, adoptée en 1948, qui fait de la santé l'un des droits fondamentaux de tout être humain, et dans la Stratégie mondiale de la santé pour tous, lancée en 1979*». Elle consiste à veiller à ce que l'ensemble de la population ait accès aux services préventifs, curatifs, palliatifs, à la réadaptation et à la promotion de la santé dont il a besoin et à ce que ces services soient de qualité suffisante pour être efficaces, sans que leur coût n'entraîne des difficultés financières pour les usagers. La dimension de la CSU est ainsi très large. C'est pourquoi, Guy Andriantsara, directeur général de la Caisse nationale de solidarité pour la santé (CNSS), a tenu à préciser qu'il est, pour le cas de Madagascar, techniquement impossible de réellement atteindre la CSU. Dans cette démarche, le pays se heurte au grand problème du financement, de la qualité des soins et de la couverture géographique. Sans compter les prérequis fondamentaux inhérents à toutes initiatives de développement énumérés par l'OMS et rappelés par la Pr Blanche Nirina Richard. «*Ce que nous pouvons faire, et sur quoi nous travaillons actuellement,* souligne Guy Andriantsara, *c'est de faire en sorte que le plus grand nombre de Malgaches aient accès à des soins de qualité*». Cependant, l'Éthiopie montre qu'il est possible de mettre en place des politiques de santé publique efficaces, grâce à des plans quinquennaux précis, malgré le contexte budgétaire très contraignant.

SELON L'OMS, LA MISE EN ŒUVRE de la stratégie sur la CSU dans les pays africains nécessiterait un budget de 58 dollars par habitant par an jusqu'en 2030. Cette stratégie a pour objectifs d'offrir un accès équitable aux services de santé avec des services d'une qualité suffisante pour améliorer la santé de ceux qui en bénéficient et le coût des soins ne doit pas exposer les usagers à des difficultés financières. Pour la Grande île, le lancement officiel de ce programme ambitieux et inédit a été effectué dans la commune Niarovana Caroline, district de Vatomandry, le 8 juin dernier. Lors de ce lancement, il a été souligné que l'État prendra en charge 22000 personnes issues de familles défavorisées implantées dans les 22 districts pilotes. Aussi, pour pouvoir suivre cette tendance mondiale, Madagascar s'est-il doté d'une stratégie nationale qui lui est propre et qui tient compte des réalités du pays. Le DG de la CNSS indique qu'elle «*assurera la protection de la population contre les risques financiers liés à leur accès aux services de santé et d'améliorer la disponibilité des services de qualité*». La mise en œuvre de la stratégie nationale sur la CSU est entièrement tributaire de la mise en place de la CNSS.

POUR CE FAIRE, L'ÉTAT VA CONTRIBUER à la caisse des trois districts pilotes identifiés, Vatomandry, Manandriana et Faratsiho, à hauteur d'environ 600 millions d'ariary. En effet, en plus du budget dédié à la Santé, les pouvoirs publics se sont engagés à contribuer à la caisse. Un engagement inscrit dans la Loi de finances et qui, pour cette année, va aider la CNSS à mettre en place ses antennes au niveau des districts. «*Si l'on veut assurer une couverture santé pour les 52% de la population, la couche la plus vulnérable, l'on aura besoin d'un budget de près de 320 milliards d'ariarys par an, soit 26000 ariary par habitant par an*», calcule le DG de la CNSS. Cependant, lseules injections de l'État seules ne pourront satisfaire ce besoin. Pour renflouer la caisse et pour pouvoir prendre en charge ces soins, il a ainsi été nécessaire de recourir à d'autres sources de financement. Notamment, la transformation des mécanismes de gratuité et l'utilisation des recettes de financement innovant. Ces financements innovants seront dédiés à l'affiliation et sont particulièrement composés de taxes sur la téléphonie mobile, taxes sur les transferts monétaires, taxes sur certains biens nocifs pour la santé (alcool, tabac, sucres), taxes sur la pollution. En ce qui concerne les citoyens, la question de leur participation n'a pas encore été établie.

SELON LE *DOCUMENT DE STRATÉGIE* *nationale sur la CSU, il conviendra de trouver la juste balance entre le fait que ces financements innovants rapportent des moyens financiers suffisants, sans pénaliser les ressources des ménages ni le développement économique du pays*. La caisse a ainsi engagé des négociations avec les divers opérateurs économiques, dont les opérateurs de boissons sucrées, les opérateurs pétroliers, les opérateurs téléphoniques, etc., afin que ces derniers contribuent au fonds. Pour arriver à mettre en place un système de santé efficient et répondant aux attentes de la population, il est essentiel que la classe politique se mobilise. Bien entendu, dans sa conception et dans sa réalisation, la CSU ne va pas résoudre tous les problèmes de la santé dans la Grande île. Mais il est important que la classe politique s'investisse davantage. Un signal extrêmement fort qu'elle pourrait envoyer serait que les dirigeants politiques décident de ne plus systématiquement aller se soigner à l'étranger, mais au contraire, de rester au pays. P

L'Éthiopie montre la voie

Secouée par des décennies de guerre civile et puis de famine, l'Éthiopie a dû faire face à un défi de taille : assurer de meilleures conditions de santé pour sa population. Pour s'attaquer à ces défis monumentaux, le gouvernement local a initié un programme et des réformes de taille dans son secteur santé. Il a adopté une politique de santé favorable aux pauvres, puis lancé un programme national de développement du secteur de la santé baptisé l'Ethiopia health sector development program (HSDP) en 1998. Le programme privilégie les actions en faveur de la santé maternelle et infantile, de la lutte contre diverses maladies VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, en vue de réaliser tous les OMD ayant trait à la santé. Il a utilisé un outil d'évaluation des coûts et de budgétisation éprouvé pour estimer le coût d'une mise à niveau et les rendements sur le plan de la réduction de la mortalité et de la morbidité. Ces indicateurs sont sérieux et mesurables.

Grâce au HSDP, au cours des deux dernières décennies, l'Éthiopie a réalisé des progrès louables sur les principaux indicateurs de santé. Ainsi, depuis 2005, plus de 40 millions de moustiquaires imprégnées ont été distribuées. Dans les régions les plus touchées par le paludisme, les ménages ont chacun reçu deux moustiquaires imprégnées. Près de 10 millions de personnes ont subi un test de détection du VIH/sida. Les progrès réalisés en ce qui concerne la dotation en latrines et l'allaitement maternel exclusif sont également remarquables. L'Éthiopie a réduit le taux de prévalence du paludisme à un niveau qui la place en bonne voie pour éliminer cette maladie d'ici à 2020, la mortalité infantile a chuté drastiquement et l'Éthiopie a réalisé des progrès remarquables dans la réduction de la pauvreté et dans tous les aspects du développement humain Ce programme est devenu une référence en Afrique pour sa pertinence et surtout l'impact qu'il a occasionné sur la vie de millions d'Éthiopiens.

------- R.A.

« Le système de protection sociale malgache reste inégal et injuste

***La Pr Blanche Nirina Richard*, économiste de la santé, nous livre son point de vue sur l'état actuel du secteur de la santé dans la Grande île.**

QUELS SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA SANTÉ PUBLIQUE À MADAGASCAR ACTUELLEMENT ?

Pr Blanche Nirina Richard_Pour moi, les principaux enjeux de la santé publique à Madagascar sont de cinq ordres. En premier lieu, l'état de santé de la population. Les questions traditionnelles, comme la santé maternelle et infantile, la nutrition, les maladies transmissibles, sont loin d'être résolues et les maladies et décès dus aux affections dégénératives ainsi que les accidents s'y ajoutent. En second lieu, l'accès aux soins qui a trait à la cause du médiocre état de santé, la question récurrente de la faible utilisation des Centres de santé de base, délivrant les soins de santé primaires, est toujours d'actualité. Ensuite, la qualité des soins. Les services de santé, non seulement, ne sont pas accessibles à la majorité des citoyens, mais de plus, là où ils existent, leur qualité ainsi que le rôle du personnel de santé sont perçus comme étant insatisfaisants. En quatrième point, il s'agit du financement de la santé. Les financements nationaux et internationaux s'avèrent insuffisants pour maîtriser les dysfonctionnements institutionnels et professionnels du secteur santé à Madagascar. Le système de protection sociale malgache reste inégal et injuste pour la prise en charge des risques en général, et notamment les maladies. Et, enfin, la place à accorder à la médecine traditionnelle.

À CAUSE DU SYSTÈME QUI PRÉVAUT ACTUELLEMENT, LA SANTÉ EST QUALIFIÉE COMME ÉTANT UN BIEN QUI SE VEND SUR LE MARCHÉ ET NON PLUS UN DROIT FONDAMENTAL DE TOUT UN CHACUN. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

La question du caractère public ou privé de la santé ne peut être tranchée de façon simple. Le principe même de la déontologie médicale excluant de fait tout risque de privation totale des populations de la consommation des soins, fonde l'impossibilité de concevoir les soins médicaux sur une pure logique mercantile. En effet, les caractères discriminants qui caractérisent le bien ou service privé n'entrent pas en ligne de compte dans la distribution des soins. Et si le caractère privé d'un bien ou service est lié à la pratique d'un prix rémunérateur pour celui qui offre, et , d'autre part, à la mise en concurrence sur un marché qui est réel entre offreurs, mais aussi entre différents biens ou services alternatifs, l'on peut déduire que la santé en général n'entre pas dans cette catégorie. Quant au point de vue du caractère public d'un bien ou service – qui sous-tend l'idée généreuse d'une consommation totalement libre pour tout citoyen – c'est-à-dire sans contrepartie monétaire, l'on peut convenir que les soins médicaux ne sont pas systématiquement concernés quand on connaît les conditions de bénéfice d'une couverture sociale partielle ou totale.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR AVANCER VERS UN REDRESSEMENT DU SECTEUR ?

Il importe de renforcer les systèmes d'information sanitaire pour que les données à partir desquelles les choix stratégiques et les décisions prises ne soient pas entachés de biais de définitions et de mesures qui rendent peu fiables les analyses à partir desquelles se prennent les décisions politiques, stratégiques et techniques. Mais encore, rappelons *Les conditions préalables à la santé*, formulées dans la Charte d'Ottawa lors de la première Conférence internationale sur la promotion de la santé organisée par l'OMS et l'Unicef en 1986 : *« la paix, un abri, l'éducation, la nourriture, un revenu, un écosystème stable, des ressources durables, la justice sociale et l'équité »*. L'amélioration de la santé exige d'être solidement ancrée sur ces prérequis fondamentaux qui, pour la plupart, font défaut à Madagascar.

------- **Karina Zarazafy**

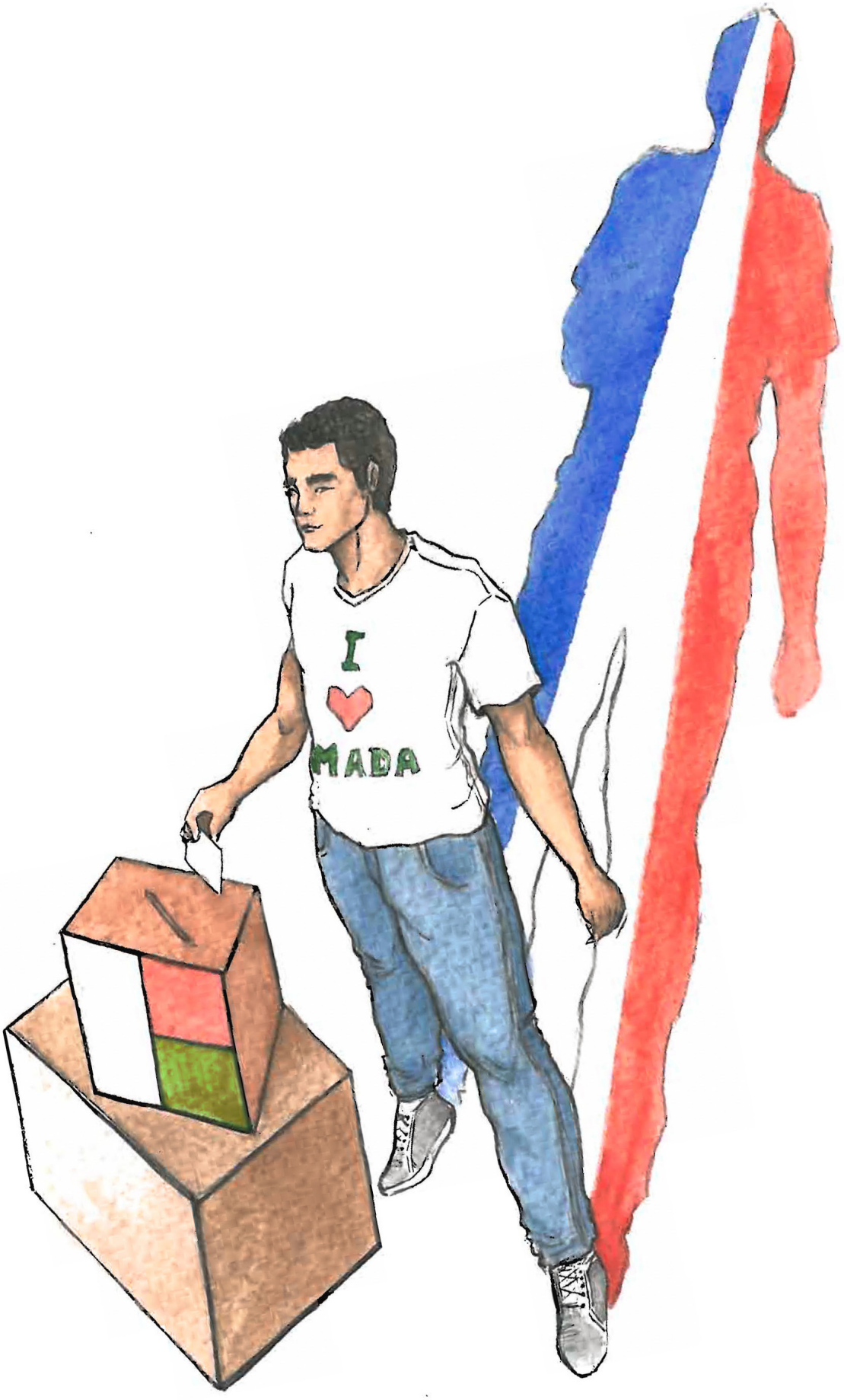
I
MADA

Ces binationaux qui nous gouvernent

Pratique courante, mais, sur le principe, interdite par la législation malgache, la question de la binationalité se pose actuellement dans presque toutes les sphères de la vie publique.

Karina Zarazafy Ando Baliaka

ANALYSE

27 décembre 2015. Andrianjaka Rajaonah, chef du parti nationaliste Otrikafo, réduit en morceaux sa carte d'identité nationale française, devant l'ambassade de France. Le geste est assuré, mais des questions trottent dans la tête du militant nationaliste sur sa réelle portée. Heureusement pour lui, cet acte n'est que purement symbolique et n'a aucune incidence sur son appartenance à la nationalité française. Andrianjaka Rajaonah était un nationaliste fervent, depuis de longues années, mais cela ne lui a pas empêché d'avoir la double nationalité malgache et française et d'entretenir des liens étroits avec ce pays qu'il a tant mis au pilori. D'ailleurs, le leader d'Otrikafo est mort en France.

EN CETTE ANNÉE ÉLECTORALE POUR madagascar, plusieurs questions relatives aux candidats sont soulevées. Parmi elles, le cumul de nationalités de ces hommes et femmes politiques. À quel pays vouent-ils réellement «allégeance» et quels intérêts servent-ils vraiment? Jean Jacques Ratsietison, homme politique franco-malgache estime clairement que «*dans l'histoire de Madagascar, ce sont surtout les binationaux qui ont osé prendre les décisions garantes de la souveraineté du pays*». L'ordonnance n° 60-064 du 22 juillet 1960, portant Code de la nationalité malgache, en son article 42, dispose que «*perd la nationalité malgache, le Malgache majeur qui acquiert volontairement une nationalité étrangère*». Selon Anaclet Imbiki, juriste et ancien garde des Sceaux, le cumul des nationalités est donc «*interdit*» par la loi malgache. Cependant, «*n'est concernée par cette disposition que l'acquisition "volontaire" d'une nationalité étrangère*», souligne-t-il. Toutefois, acquisition volontaire ou automatique, «*personne n'a jamais appliqué cette loi*, note Anaclet Imbiki. «*Ceux qui devraient l'appliquer sont des intéressés-bénéficiaires, soit par eux-mêmes, soit par un ou des membres de leur famille*». Ces propos sont appuyés par une juriste, membre de la société civile, qui tient à garder son anonymat. «*En principe, selon cet article 42, Madagascar n'accepte pas la double nationalité. Mais dans la pratique, la quasi-totalité des politiciens ainsi que des grands opérateurs économiques malgaches ont une double, triple voire une quadruple nationalité. Quand il y va de leur intérêt, ils usent de leur nationalité malgache*, dénonce-t-elle. *Dans les élections, sont éligibles ceux qui sont de nationalité malgache. Il n'y a aucune mention de la double nationalité. Aussi, étant de nationalité malgache, si le politicien binational veut être candidat, il peut user de son statut de Malgache et se porter candidat*».

CETTE MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE déplore qu'«*à Madagascar, la loi ne suit jamais la réalité*». D'autant plus que les articles 42 et 47 de cette ordonnance sur le Code de la nationalité malgache sont quelque peu incohérents. Selon l'article 42, la perte de la nationalité malgache survient quand le Malgache a acquis volontairement une nationalité étrangère. Cette acquisition volontaire n'est alors qu'une condition posée par le Code, car dans son article 47, le même code distingue la perte de la nationalité pour les femmes se mariant avec des étrangers et ayant acquis volontairement la nationalité de leur époux. Aussi, sait-on plus si la perte de la nationalité malgache en cas d'acquisition volontaire d'une nationalité étrangère s'applique uniquement à la femme ou aux deux genres confondus. Selon l'article 49 de cette ordonnance, *perd la nationalité malgache, le Malgache qui, remplissant un emploi dans un service public d'un État étranger ou dans une armée étrangère, le conserve nonobstant l'injonction de le résigner qui lui aura été faite par le gouvernement malgache (…)*. Les textes sont donc plus ou moins clairs, mais leur application fait défaut. Et pour mettre en application une telle disposition il faudrait un courage politique immense. Rakoto Davida, historien, membre de *Trano*

© Mamy Rael

« *Notre peuple est déjà métis, de cœur et de processus de pensées*

***Elia Ravelomanantsoa*, politicienne l'ancienne ministre de la Culture possède la double nationalité. Elle estime que cela fait partie intégrante de son identité et de celle de Madagascar.**

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE CE QUE CELA IMPLIQUE D'AVOIR DEUX NATIONALITÉS, AUSSI BIEN À MADAGASCAR QU'EN FRANCE ?

Elia Ravelomanantsoa_Tout premièrement, je n'ai jamais vécu qu'à Madagascar. Aussi, c'est par rapport à ici que je m'engage le plus – et ce, sur plusieurs fronts – dans ce qui serait les obligations civiques en tant que citoyenne. Quant à mes obligations civiles, j'effectue régulièrement toutes les démarches administratives requises, de part et d'autre.

COMMENT CONCILIER VOS FONCTIONS ET VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE POLITICIENNE MALGACHE ET CELLES EN TANT QUE POLITICIENNE FRANÇAISE ?

Bien que simple membre d'un mouvement
d'un côté, cela m'a aidé à appréhender les réponses que peuvent apporter les politiques sur les questions importantes et les multiples défis qui se posent à nos sociétés contemporaines. En tant que politicienne, dirigeant d'un parti, j'ai toujours été dans la démarche de complémentarité de mes deux cultures politiques. Il m'est même arrivé, dans les méandres de l'histoire, de les avoir mises à contribution afin d'aider à résoudre des conflits majeurs et à développer une plaidoirie internationale pour des solutions endogènes. Je ne mets pas en conflit ce qui constitue mon tout. Quant aux fonctions que j'ai pu occuper, avoir appris à mieux connaitre les différentes approches m'a soutenue pour mener à bien les projets et programmes que j'ai formulés pour Madagascar.

EN TANT QUE PERSONNALITÉ PUBLIQUE MALGACHE ET FEMME POLITIQUE, PENSEZ-VOUS QU'AVOIR DEUX NATIONALITÉS PUISSE RASSURER L'OPINION PUBLIQUE PAR RAPPORT À VOTRE PERSONNE ? QUELLE GARANTIE DONNERIEZ-VOUS À LA POPULATION ?

Si vous évoquez par cette question la garantie de ma bonne foi, je n'aurais à faire montre de ma foi en Madagascar et en notre population que par tout ce que j'ai déjà accompli dans divers domaines et dans différents secteurs et pans de notre société. Ce, le plus souvent bénévolement, à différents niveaux et depuis au moins deux républiques. Être binationale, ou même avoir une population avec plusieurs nationalités, peut être des atouts, si vraiment les guerres que nous avons à mener sont contre la pauvreté, la malnutrition, l'analphabétisme, la mondialisation inhumaine. Notre peuple est déjà métis, de cœur, de processus de pensées, économiquement, culturellement, etc. Nous héritons de nos histoires collective et personnelle. Je pense sincèrement que nous avancerons plus vite si nous l'assimilons au plus tôt, au lieu de mettre en conflit ce qu'il y a déjà en nous de manière indélébile. Nous nous épuiserons à force d'essayer de rejeter une part de nous-même. Aucun enfant de ce pays ne doit avoir à se demander s'il est vraiment malgache ou *safiotra*, s'il est noir ou blanc, s'il est asiatique ou africain. Soit nous sommes tout cela et nous avançons, soit, nous pouvons rester dans un statuquo et être « rien ». C'est d'ailleurs prouvé dans l'histoire humaine : ceux qui se sont adaptés à leurs conditions ont survécu et traversé les époques.

SERIEZ-VOUS PRÊTE À RENONCER À VOTRE AUTRE NATIONALITÉ SI ON VOUS PROPOSAIT À NOUVEAU UN PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL OU UNE RESPONSABILITÉ POLITIQUE D'ENVERGURE, SI UNE NOUVELLE LOI EMPÊCHAIT LES BINATIONAUX D'INTÉGRER LE HAUT FONCTIONNARIAT ?

Si une telle loi voit le jour, cela équivaudrait à dire que nous aurions un pays qui fera renier ou renoncer au tiers de sa population, sinon plus, à ses parents, ses conjoints et conjointes, ses enfants et petits-enfants, cousins, tantes, oncles ou grands-parents… Ce ne sera plus une nation où tous ses enfants peuvent vivre et contribuer à son progrès. Ce sera le *goulag* ! Je fais de la politique, pour qu'un autre monde existe. Pour qu'il soit meilleur et pour le plus grand nombre possible. Pas le contraire.

------- **Karina Zarazafy**

koltoraly malagasy et farouche conservateur, est sceptique quant à l'effectivité de ces textes. *« Je ne vois guère d'obstacles en ce qui est de l'application de la loi à Madagascar. À part les intérêts bien entendu »*, lâche-t-il.

LE CODE DE LA NATIONALITÉ malgache établit clairement que *« la nationalité, c'est l'appartenance juridique d'une personne à la population constitutive d'un État, (…) c'est un lien de droit entre un individu et un État déterminé »*. Mais toujours est-il que ce lien de droit entre l'individu et l'État est une source d'obligations aussi bien pour l'un que pour l'autre. Et d'après cette ordonnance, l'État doit définir sur quels éléments il entend exercer sa souveraineté. Bon nombre de politiciens malgaches sont concernés par cette question de nationalité. Comme l'a souligné Elia Ravelomanantsoa, ancienne ministre de la Culture qui possède la double nationalité, *« c'est avec la France et les Comores, à une moindre mesure, que nous comptions le plus de binationaux »*. La plupart du temps, c'est ce lien avec la France qui embarrasse les observateurs de la vie nationale. L'on ne cesse de remonter à l'époque coloniale et au fait que, d'une certaine manière, les citoyens ressentent toujours cette mainmise de la France aussi bien dans la politique que dans les affaires économiques de Madagascar. Même culturellement et sur le plan juridique, les Malgaches ont beaucoup hérité de la France. *« Le développement d'un pays va de pair avec l'amour de la patrie, la volonté et la sagesse. J'estime qu'intimement une personne ayant une double nationalité n'aime pas réellement son pays d'origine*, estime Rakoto Davida. *Et c'est un réel obstacle pour le développement du pays, car c'est un fait qui ne reflète que de l'égoïsme, en profitant des avantages pour assouvir des intérêts purement personnels »*.

AUSSI, LA QUESTION DE L'« ALLÉGEANCE », de la loyauté et de l'intérêt se pose-t-elle. En effet, l'appartenance à un État entraîne un lien de droit entre la personne et ce dernier. Ce qui, par la même occasion, entraîne des obligations. Dans un pays comme Madagascar, où l'application des lois ainsi que le suivi des obligations font souvent défaut, l'on aurait tendance à penser que la personne qui possède la double nationalité serait obligée de mieux servir l'intérêt de son « autre » pays. Cette question d'allégeance est souvent posée à Elia Ravelomanantsoa, *« de manière un peu pernicieuse »*, déplore-t-elle. En effet, étant donné qu'elle a acquis la nationalité française *« par filiation »* – sa mère étant française –, et qu'elle a toujours vécu à Madagascar, ses sentiments et son engagement vont surtout à la Grande île. *« C'est par rapport à ici que je ressens et m'engage le plus, et ce, sur plusieurs fronts, dans ce qui serait les obligations civiques en tant que citoyenne,* explique-t-elle. *Quant à mes obligations civiles, j'effectue régulièrement toutes les démarches administratives requises, de part et d'autre »*. En ce qui concerne la primauté des intérêts, l'ancienne ministre explique que *« mon éducation et ma conviction profonde de faire de la loyauté et l'honnêteté intellectuelle des valeurs édificatrices, ont fait que je me suis toujours acquittée de mes obligations et devoirs, d'un côté comme de l'autre. Le choix que j'ai fait, et dont je ne me suis jamais départie, de plutôt vivre à Madagascar doit être la meilleure illustration de mes priorités »*. Rakoto Davida ne partage pas forcément cette ligne défendue par Elia Ravelomanantsoa. *« Un vrai amour de la patrie respecte l'idée de l'adage malgache qui dit : "tokam-po ohatran'ny siny". Les personnes concernées ne devraient consacrer leurs efforts que pour les Malgaches et la nation malgache uniquement »*.

CETTE POSITION D'ELIA Ravelomanantsoa par rapport à la nationalité rejoint celle de Jean Jacques Ratsietison, candidat à la prochaine présidentielle malgache. *« Cette question de nationalité est un faux-problème. Pour répondre à cette question de nationalité, il faudrait juste remonter l'histoire »*. Ce fervent défenseur de la sortie du Marché interbancaire des devises (Mid), et d'un retour au taux de change fixe, soutient même clairement que *« ce sont les binationaux, comme l'amiral Didier Ratsiraka et le général Gabriel Ramanantsoa, qui ont eu l'audace de dénoncer les accords de coopération avec la France et de sortir de la zone franc*. A contrario, *ce sont les dirigeants de nationalité malgache qui ont cédé la souveraineté du pays aux étrangers »*. Il prend comme exemples l'intégration de Madagascar au Mid, en 1994, du temps où Pr Albert Zafy était président, ainsi que le virement au taux de change flottant. Pour lui, ces sont *« des manifestations claires du non attachement aux valeurs et à la souveraineté du pays »*. Pour clore une bonne fois pour tout ce débat sur la nationalité, Serge Zafimahova, président du Mouvement développement et éthique (MDE) avance une solution radicale. *« Afin d'éviter tout débat stérile sur cette question de binationalité, le mieux serait, pour le cas des prochaines élections, de demander à chaque candidat de déposer auprès de la Haute cour constitutionnelle (HCC) une lettre manuscrite les engageant à renoncer à leur autre nationalité »*. En tout cas, aucun candidat à la course à la magistrature suprême n'a encore été écarté pour une cause de double nationalité, à moins que les règles du jeu ne changent dans les prochaines années. Ce qui paraît peu probable au vu des enjeux. P

Double nationalité Un tracas africain

Il est des mythes qui ont la peau dure. Les binationaux officiant dans les cercles économiques et politiques sont toujours perçus comme étant des « agents » à la solde des intérêts des pays étrangers, la France est notamment dans le viseur. Cette conception n'est pas que spécifique à Madagascar. Elle est partagée par les anciennes colonies. Cependant, la plupart des pays africains autorisent une double nationalité sans aucune restriction. Certains ne l'admettent que sous certaines conditions. La RD du Congo et le Cameroun sont les plus restrictifs et interdisent totalement la double nationalité. D'ailleurs, c'est ce qui avait valu à l'opposant congolais, Moïse Katumbi, des problèmes.
La Grande île a effectué des réformes en douceur en ce qui concerne le code de nationalité, datant des années 60. Elle se sont surtout focalisées sur les questions de transmission de la nationalité par la mère et de l'acquisition de la nationalité malgache d'un enfant. La Loi n° 2016-038 du 15 décembre 2016 modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n° 60-064 du 22 juillet 1960 a été élaborée en vue de *« corriger les dispositions tendant à faire une distinction de l'état matrimonial de la femme conduisant ainsi à priver l'enfant du droit de bénéficier à sa naissance de la nationalité d'un de ses parents compte tenu de son statut d'enfant légitime ou né hors mariage »*. En dépit des questions qui se posent jusqu'à maintenant, la révision du Code de nationalité ne mentionne pas clairement le cas épineux de la double nationalité. La mobilité internationale et le déploiement de plus en plus important de la diaspora malgache aux quatre coins du monde devraient rabattre les cartes et modifier les perceptions.

------- **K.Z. et R.A.**

© Arisamy Randriamaro

> *« Il faudrait discuter sur les notions de devoirs et droits qui devront accompagner la citoyenneté malgache »*

Hemerson Andriametrazafy, **historien et artiste plasticien**
La participation des binationaux dans la vie politique et administrative du pays a toujours été problématique. Il estime qu'il serait temps d'engager un débat sociétal sur le sujet.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA PARTICIPATION DES BINATIONAUX DANS LA VIE POLITIQUE À MADAGASCAR ?

Hemerson Andriametrazafy_En principe, le fait d'opter pour une nationalité ou pour une autre, ou encore d'avoir plusieurs nationalités, ne constitue pas un problème pour la participation d'un citoyen de plein droit aux activités politiques ou administratives. Cela relève du choix de l'individu. Ce qui pose problème, c'est au niveau de l'allégeance de la personne vis-à-vis de l'État concerné. Sachant qu'en amont, il y a déjà un conflit d'intérêt proposé et imposé, cité par l'histoire. Beaucoup de nos dirigeants qui ont été ou sont au pouvoir, possèdent de multiples nationalités. Lorsque l'on est citoyen d'un pays, d'une nation, cela suppose qu'on a des devoirs. L'on a tendance à être davantage pour ou contre, quand une situation de friction survient. Je peux citer le problème des îles Eparses, par exemple.

PENSEZ-VOUS QU'IL SERAIT NÉCESSAIRE DE REVOIR LES CRITÈRES D'ACCÈS AUX POSTES À RESPONSABILITÉ ?

C'est une interrogation ponctuelle qui devrait se poser dans le cadre d'une remise en question ou une discussion nationale sur l'état de « ce que nous sommes ». Lorsque l'on parle d'une démarche culturelle, nous avons tellement l'habitude de proposer des solutions toutes faites. Dans le contexte de la nationalité, il faudrait prendre le temps d'engager de véritables débats sociétaux basés sur l'élaboration d'une stratégie. Celle-ci doit répondre à une vision qui ne soit pas alimentée par l'émotionnel ou le pulsionnel.

COMMENT VOYEZ-VOUS LA PERCEPTION PAR L'OPINION PUBLIQUE DE LA PARTICIPATION DES BINATIONAUX DANS LA VIE POLITIQUE OU DANS L'ADMINISTRATION ?

La binationalité est un thème qui est soigneusement écarté, préservé dans la sphère des débats publics. Ceux qui n'en jouissent pas éprouvent une certaine envie vis-à-vis de ceux qui en ont. Dans l'espoir de pouvoir y accéder, on n'engage pas les débats, quoique dans la réalité, les personnes qui ont fait des études à l'extérieur, celles qui agissent dans le domaine économique et celles qui ont un certain poids sur la finance sont orientés et dirigés par un groupe de citoyens qui jouit de cette binationalité. La plupart de ceux qui sont exclus du système ne peuvent rien espérer.

NE PENSEZ-VOUS PAS QUE LA MISE AU BAN DE CES BINATIONAUX CONSTITUE UNE ATTITUDE CONSERVATRICE DÉPASSÉE ?

Je suis ouvert à tous les horizons à condition que cela puisse apporter un plus à l'état du « bétail erectus » que je suis. Il faudrait discuter sur les notions de devoirs et de droits qui devront accompagner la citoyenneté malgache. Cependant, il faut se repérer dans le concret. La plupart de nos dirigeants, à partir du moment où ils sont éjectés de leur siège, se sont réfugiés à l'étranger. Certains ont carrément demandé à avoir cette binationalité sous prétexte de droit d'asile, et ils en sont fiers ! En même temps, les Malgaches sont enlisés dans une situation que ces politiciens ont provoquée. Alors quelle mesure faut-il prendre ? Devrions-nous copier cette démarche d'exclusion adoptée par certains États africains ? Or la culture malgache n'est pas une culture d'exclusion.

NE SERAIT-IL PAS POSSIBLE DE TIRER DES AVANTAGES DE LA BINATIONALITÉ ?

Nous soutirons déjà des avantages. Comme partout ailleurs, en Afrique surtout, la diaspora envoie de l'argent aux membres de la famille. Ils investissent, ne serait-ce que dans les cercles familiaux. Une grosse part de ressources est alimentée par la diaspora sur le Continent noir. Par ailleurs, s'il y a des notions de devoirs à mettre en place vis-à-vis de la binationalité, cela devrait être l'objet d'un débat : vis-à-vis de mon pays d'origine, que devrais-je apporter ?

------- **Julie Raharisoa**

La Zone de libre-échange continentale : les enjeux et les défis

Mieux comprendre l'intégration régionale et appréhender ses enjeux. Dans le cadre du projet de coopération parlementaire avec la Friedrich Ebert-Stiftung (FES), une table ronde avec le Parlement, ainsi qu'une audition publique sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) avaient eu lieu le mercredi 6 juin dernier. Ce fut une occasion pour les parlementaires et les représentants des secteurs public et privé de discuter des défis, des enjeux et des opportunités qu'aura Madagascar, suite à la signature du traité, durant le sommet de Kigali au mois de mars. Ces documentations disponibles en téléchargement sur le site de la FES, permettent d'avoir un survol très clair des défis et des enjeux qui attendent Madagascar dans le cadre de la ZLEC.

Téléchargeable sur le site de la FES

Lettres de Lémurie

L'idée des *Lettres de Lémurie* est née sur les marches du Salon du livre des Comores – océan Indien, en 2017. La philosophie de la revue est de *« mettre ensemble les énergies pour sortir des insularités »*. *Lettres de Lémurie* propose des textes inédits d'auteurs du Sud-ouest de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion) ou des textes de tous horizons concernant la Lémurie : un continent mythique dépositaire d'un rêve d'une humanité « lémurifique ». Par cette forte charge symbolique, les promoteurs du projet souhaitent inverser la perspective coloniale toujours vivace avec des auteurs contemporains et faire des îles du bout du monde l'origine sinon le prétexte. Le premier numéro a été lancé lors du Salon Étonnants Voyageurs à St-Malo en mai 2018, 24 auteurs, dont des Malgaches, y ont contribué.

Lettres de Lémurie – Edition Dodo Vole – dodovole@yahoo.fr

CULTURE... FLASH

PUGILAT. Le photographe Christian Sanna a mis en perspective le moraingy, cet art martial traditionnel malgache. Christian Sanna est un jeune photographe originaire de Nosy Be. Il a exposé, pour la toute première fois, à Madagascar ses clichés sur le moraingy.

BASSE TON. La chanteuse et bassiste Kristel cartonne. Sa tournée Kristel Irony tour la place comme étant la locomotive des jeunes talents musicaux malgaches.

POTEAUX FUNÉRAIRES. L'art mahafaly est exposé aux États-Unis, dans la galerie Perrotin à New York. Ces aloalo sont les œuvres du défunt sculpteur Efiaimbelo qui est décédé en 2006.

Dernières minutes

DISPARITION – *L'ancien directeur de rédaction du quotidien Midi Madagasikara, Zo Rakotoseheno, est décédé à 63 ans. Devenu sénateur en 2016, il a intégré la rédaction de Midi en 1990. Il en est devenu rapidement une tête de pont.*

BRAS DE FER – *Près de 2 500 agriculteurs et pêcheurs disent n'avoir pas reçu les compensations que la la société d'extraction d'ilménite QMM société leur doit pour l'exploitation de leurs terres. L'accord passé avec QMM en 2005 prévoyait une compensation de 260 euros par an pour chaque agriculteur.*

DÉPART – *Après un mandat de quatre années, Antonio Benedito Sanchez, l'ambassadeur de l'Union européenne, quitte la Grande île. Il a estimé le bilan de ces quatre années passées à Madagascar comme étant très « productif ».*

RALLONGE – *La Jirama a bénéficié d'une subvention additionnelle de 100 milliards d'ariary à travers la Loi de finances rectificative 2018. Le montant total des subventions allouées à la Jirama est de 309 milliards d'ariary au titre de cette année 2018.*

LE BAL EST OUVERT – *L'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina, a ouvert le bal des prétendants à la magistrature suprême. Il a annoncé officiellement sa candidature durant un show dans la capitale. Le dépôt de candidature a été ouvert le 30 juillet auprès de la Haute cour constitutionnel.*

La volonté populaire reste inconnue

Depuis le mois d'avril et la descente de l'opposition parlementaire dans la rue, Madagascar connaît une crise préélectorale. Cette crise, qui a été initiée par le conflit sur les lois électorales, a abouti à la démission du gouvernement existant, et, par la suite, à la mise en place d'un gouvernement qui comprend aussi des représentants des deux grands partis de l'opposition. L'opinion des Malgaches sur ces évènements reste pourtant inconnue. La descente dans la rue était-elle justifiée? Le nouveau gouvernement convient-il aux Malgaches? Quel est leur degré de confiance en ce que les élections seront vraiment libres, équitables, inclusives?

Dans des démocraties plus avancées, face à de telles questions, l'opinion publique se mesure de manière constante. L'existence de sondages scientifiques, et pour la plupart fiables, donne aux politiciens une perception de la volonté populaire, même par sous-groupes de la population, sur telle ou telle question. Ces résultats les guident alors dans leurs décisions comme dans leurs prises de position politique. Ainsi, le peuple exerce, même en dehors des élections, une influence réelle sur le cours de la politique. Un dirigeant qui se positionne durablement à l'encontre de la volonté populaire exprimée, ne fera pas long feu. Les sondages ont aussi un autre avantage. Ils donnent une voix à ce que l'on a la tendance à appeler la « majorité silencieuse ». Ceux qui crient le plus fort, ne représentent pas nécessairement la majorité. Même ceux qui réussissent à mobiliser des manifestants, ne peuvent nécessairement prétendre à parler pour la grande masse.

Les sondages permettent en plus de donner aux différentes forces politiques une appréciation réelle de leur cote de popularité. À Madagascar, avec ses 180, voire plus, de partis politiques, on a souvent l'impression que chacun d'entre eux a la prétention de devoir être toujours consulté. Alors qu'il est clair que beaucoup de ces partis ne peuvent prétendre qu'à parler pour eux-mêmes à cause d'un manque évident de soutien populaire. On a récemment vu que les sondages influent très directement sur la politique. La décision du président français François Hollande de ne pas se présenter à sa propre succession était due entièrement à sa faible cote de popularité auprès des Français. Préférant éviter l'humiliation aux urnes, François Hollande s'était sagement retiré de la course.

À Madagascar, on a pourtant l'impression qu'il existe dans la classe politique une hostilité à l'encontre de l'instrument du sondage public. C'est ainsi que la publication des sondages a même été complètement interdite pendant la période de campagne électorale. On préfère cultiver l'atmosphère du flou total en ce qui concerne l'opinion publique (qui n'est pas nécessairement égale à « l'opinion publiée » par une presse sous l'emprise de politiciens).

Ceux qui se prennent pour des grand *raiamandreny* n'ont apparemment aucun intérêt à réellement connaître la volonté populaire. Ce flou entretenu leur donne effectivement la possibilité de faire ce qu'ils veulent, en s'imaginant une autorité quelconque à déterminer ce que pense le peuple.

Pour le renforcement de la démocratie à Madagascar, il serait néanmoins souhaitable de mettre en place la publication régulière de sondages fiables. La démocratie ne se réduit pas seules aux élections. Elle vit du dialogue continuel et ininterrompu entre les dirigeants et les dirigés. **P**

Marcus SCHNEIDER

politikā

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Marcus SCHNEIDER

DIRECTEUR DE PUBLICATION ADJOINT
Jean Aimé RAVELOSON

COMITÉ DE LECTURE
Dominique RAKOTOMALALA
Hanta ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
Marcus SCHNEIDER

DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR
Tanteliarimiza RAKOTOMALALA

DIRECTEUR DE CRÉATION
Toky RAJAONA

RÉDACTEUR EN CHEF
Andriamanambe RAOTO

INFOGRAPHIES
Fredo BEZAMA TIARAVO
Andry RABENANDRASANA

ATTACHÉ DE PRODUCTION
Anjasoa RANDRIANASOLO
Miangaly ANDRIANALY

ÉQUIPE PERMANENTE
Alain ILONIAINA
Hilda HASINJO
Julie RAHARISOA
Karina ZARAZAFY
Van-Lee BEHAJA

CONTRIBUTEURS
George KIBALA BAUER
Maholy ANDRIANAIVO
Nico BECKERT

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Pela RAVALITERA

PHOTOS/ILLUSTRATIONS
Ando BALIAKA
Arisamy RANDRIAMARO
DR
Mamy RAEL
Mamy RANDRIANASOLO
Nino

redaction@politika.mg

Politikà est une publication de
FRIEDRICH EBERT STIFTUNG
becom

La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikà est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
Politikà décline toute responsabilité pour les documents remis.

LA **FES** À MADAGASCAR

Le bureau de la Fondation Friedrich Ebert Madagascar fait partie du grand réseau qui compte plus de 100 bureaux dans le monde entier. Madagascar a éte parmi les premiers pays partenaires de la Fondation. Le bureau à Antananarivo existe depuis 1964. Les activités principales à Madagascar sont axées sur les domaines suivants:

- la promotion de la culture politique démocratique
- le renforcement de la démocratie sociale
- la promotion de jeunes leaders malagasy
- le rôle des médias dans la démocratie
- le développement durable et la transformation de l'économie
- le soutien au dialogue social
- l'intégration régionale et internationale

NOS OBJECTIFS

Une société libre et solidaire qui promeut l'égalité des chances en matière de participation politique, économique, sociale et culturelle, sans distinction d'origine, de sexe ou de religion ; une démocratie dynamique et solide ; une économie portée par une croissance durable et offrant un travail décent pour tous ; un Etat social qui offre de meilleurs systèmes de formation et de santé, lutte contre la pauvreté et protège contre les principaux aléas de la vie ; un pays qui assume ses responsabilités pour la paix et le progrès social en Europe et dans le monde.

NOS ACTIONS

Nous œuvrons pour la promotion et le renforcement de la social-démocratie, notamment à travers:

LA FORMATION POLITIQUE
LE CONSEIL POLITIQUE
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
L'OCTROI DE BOURSES
LA MÉMOIRE COLLECTIVE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Friedrich Ebert Stiftung Bureau Madagascar
1er Etage Immeuble Prestige
Lot II M 91 Ter D Antsahabe Antsakaviro - BP : 3185
Antananarivo 101, Madagascar
+(261) 20 2234424
info(at)fes-madagascar.org

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG

politikā

vivons la politique. différemment.

www.politika.mg